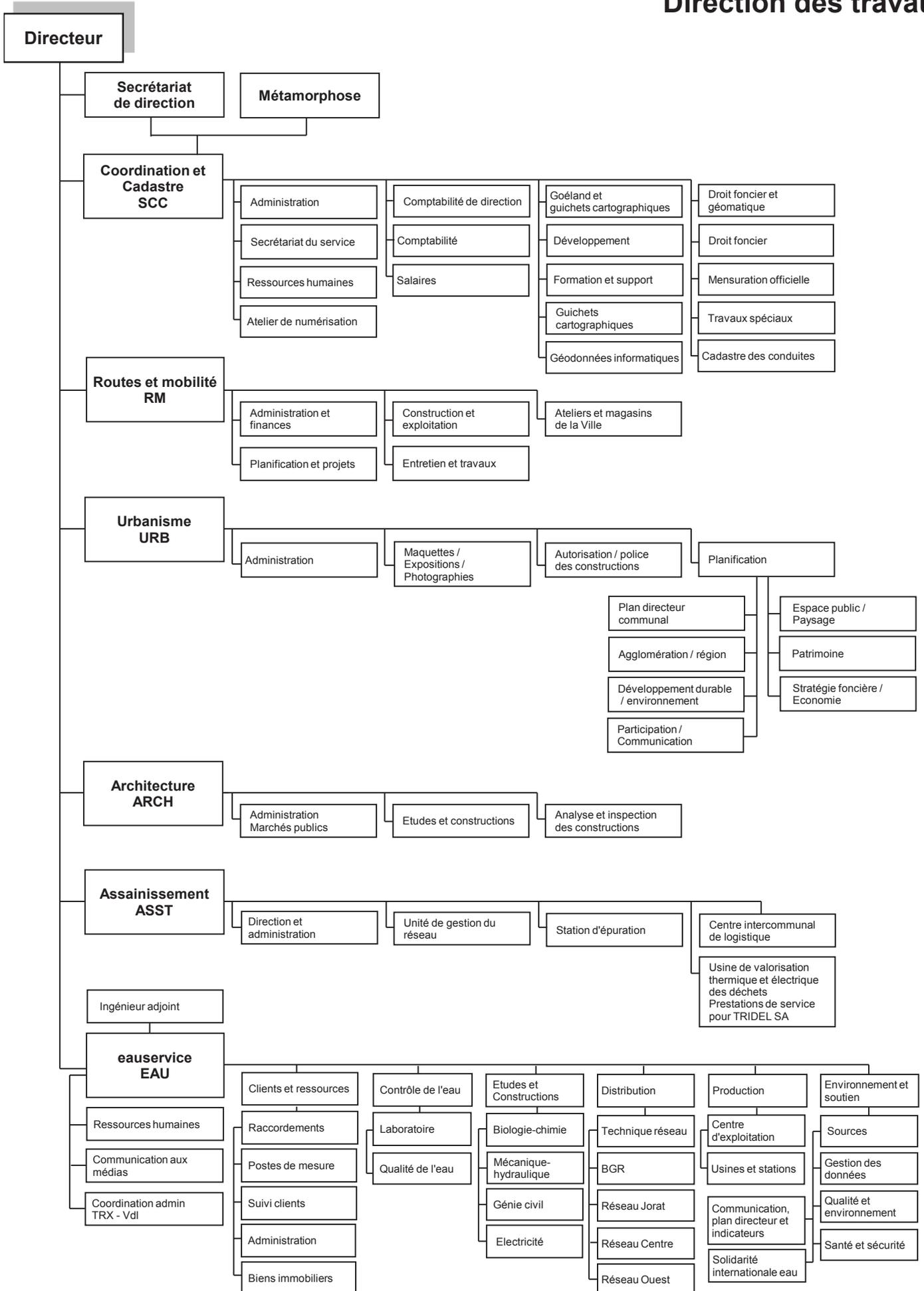


Direction des travaux



Direction des travaux

En 2011, la Direction des travaux a été très impliquée dans les grands projets de la métamorphose de la ville en collaboration avec les six autres directions.

Du côté du projet **Métamorphose**, trois étapes clés sont à retenir : pour les **Plaines-du-Loup**, le Plan directeur localisé (PDL) a été élaboré par le bureau lauréat sous la direction du Service d'urbanisme. Le PDL sera soumis à l'examen préalable du Canton début 2012. Le plan prévoit la construction d'environ 550'000 m² de surface brute de plancher, pouvant ainsi accueillir près de 10'000 habitants/emplois. Le concours lancé par la Municipalité pour la **Tuilière** a vu le projet « Bend it like Beckam » primé. Le bureau lauréat propose un projet global (stades de football, implantation du stade d'athlétisme et une salle multisports) et aura pour mandat de construire le centre de football. Enfin, pour les **Prés-de-Vidy**, quatre projets de qualité ont été retenus en octobre. Il a été demandé aux auteurs d'affiner leur projet. Le jury a délibéré en janvier 2012, et le résultat sera dévoilé en février.

Autre grand projet : les **Axes forts de transports publics urbains**. Le Service des routes et de la mobilité a largement contribué à la préparation du dossier d'exécution du tram et des bus à haut niveau de service, ainsi qu'aux études d'optimisation du métro m3 en collaboration avec le Canton. Les services d'urbanisme et des routes et de la mobilité ont travaillé conjointement sur le projet de révision du PALM et sur la problématique de l'évolution de la gare de Lausanne et de ses annexes.

En matière de mobilité, des modifications structurelles de la circulation ont été mises en exploitation par l'ouverture de **la route de contournement de la Sallaz**. Point clé de la réorganisation du trafic dans le nord-est lausannois, la Municipalité peut espérer que cette mesure va renforcer la diminution du trafic en ville. Les comptages entre 2005 et 2010 ont montré une nette diminution du trafic : -13% au centre-ville de Lausanne et si l'on considère l'entrée nord de la ville, à savoir les axes Béthusy-Ruffy-Bugnon, la baisse de trafic mesurée est même de 23%.

Un vent positif a soufflé sur le développement du projet **AquaEcopôle**. Le préavis N° 2011/30 « Parcelle 20349 à

l'av. de Valmont - Constitution d'un DDP en faveur de Grisoni-Zaugg SA et Boas Immobilier SA pour la construction d'un écomusée et bâtiment commercial » a été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 23 novembre 2011. Les oppositions ont quant à elles été levées par le Tribunal fédéral, ce qui réjouit la Municipalité.

eauservice, par la mise en œuvre de son **plan stratégique de la distribution d'eau**, a implanté une nouvelle comptabilité analytique orientée en fonction de prestations principales de la distribution de l'eau compatible MCH2. Celle-ci sera opérationnelle en 2012, et **eauservice** a véritablement mis en place la transparence de ses coûts et les jalons pour l'avenir.

A souligner également que c'est en juillet que le « **Groupe Propreté & qualité** » a démarré sa mission, le but étant de sensibiliser la population à la problématique des déchets négligemment abandonnés ici et là en ville.

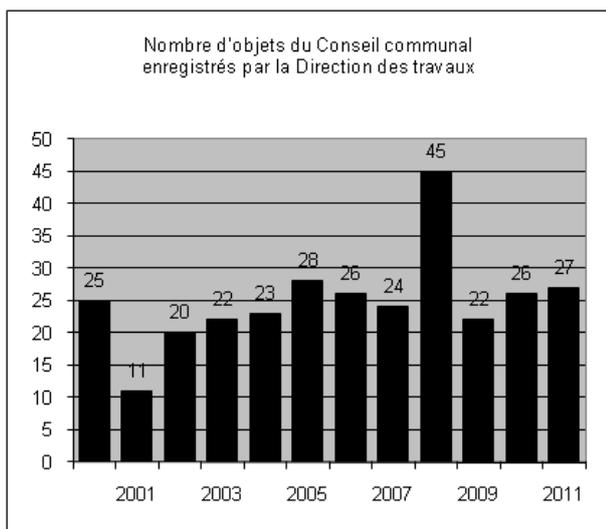
En ce qui concerne le Service d'assainissement, il est à noter que le **projet de rénovation des installations de la station d'épuration (STEP)** évolue selon le planning initial. Les études-tests pour l'optimisation et l'amélioration du cycle de l'eau de la STEP sont quasiment achevées.

Municipalité – propositions de décisions soumises par la Direction

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Affaires courantes	512	528	679	715	654	642	362
Police des constructions	544	510	437	536	519	416	430
Total	1'056	1'038	1'116	1'251	1'173	1'058	792

Conseil communal – objets enregistrés par la Direction

La Direction a enregistré 4 (7 en 2010) motions, 10 (8) postulats, 7 (7) interpellations et 5 (3) pétitions. Elle a rédigé 19 (19) préavis ou rapport-préavis et le Conseil communal en a ratifié 12 (7). Enfin, elle a pris part à 35 (36) séances de commission du Conseil en tant que leader.



Séances publiques d'information et/ou de concertation

En 2011, la Direction a été sollicitée pour 29 (43 en 2010) séances d'information et/ou de concertation destinées au public.

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des quatre unités suivantes :

- administration ;
- comptabilité de direction ;
- Goéland et guichets cartographiques ;
- droit foncier et géomatique.

MISSIONS DU SERVICE

Les prestations du Service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, des travaux géométriques spéciaux, du cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de gestion et de publication de géodonnées informatiques.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le Service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus, couplée à une gestion électronique des documents, joue un rôle fédérateur important car il permet de conduire et de documenter les démarches administratives et technique en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Compta direction cadastre	9.80	nd	8.80	nd
Géomatique cadastre	25.70	nd	24.70	nd
Goéland et num. doc. cadastre	5.80	nd	7.80	nd
Secrétariat direction cadastre	7.60	nd	8.80	nd
Total service	48.90	nd	50.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011
Total service	+ 1.20

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Compta direction cadastre	8	6.80	8	7.30
Géomatique cadastre	28	27.00	23	22.40
Goéland et num. doc. cadastre	7	6.10	8	7.60
Secrétariat direction cadastre	6	5.50	10	8.70
Total service	49	45.40	49	46.00

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Géomatique cadastre	4	3
Compta direction cadastre		1
Total service	4	4

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	2

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	1
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	3

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, prise de note de séance, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 41 séances tenues en 2011 (37 en 2010).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de numérisation a numérisé et préindexé 6'817 courriers (6'644 en 2010).

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La comptabilité de direction a traité plus de 30'000 factures fournisseurs et débiteurs. Elle accompagne les Services dans les nombreuses implications financières et de TVA liées aux charges et revenus de fonctionnement et d'investissement.

GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution Web, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence, est intégralement développée et maintenue au sein du Service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration. Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a en grande partie été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année, plus de 2'250 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2011, 107'024 (84'348 en 2010) affaires sont traitées par 27 Services communaux. 38 Services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 423'443 prises de position documentées (390'779 en 2010). Fin 2011, 529'662 documents électroniques sont indexés dans Goéland (438'215 en 2010); ces documents ont été consultés en ligne 2'702'350 fois.

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs, des formations continues et du support Goéland, l'unité de support et formation a collaboré étroitement avec le secrétariat du Conseil communal pour la transition à la nouvelle législation dans le cadre de l'extranet du Conseil communal.

Un regroupement de ressources internes a été effectué afin de mutualiser les efforts sur les prestations liées aux géodonnées informatiques, en vue d'offrir une meilleure

visibilité de ces données de qualité, notamment par le biais d'une meilleure intégration dans Goéland. Concernant les guichets cartographiques, de nouvelles couches d'informations ont été ajoutées, et le plan de ville, basé sur l'API Google Maps, a été finalisé dans le nouveau site de www.lausanne.ch.

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a participé à plusieurs démarches foncières qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. On peut citer :

Quartier des Fiches

Le développement du quartier, prévoyant la construction de 500 à 600 logements, s'est poursuivi de manière intense en 2011 par la constitution d'un droit distinct et permanent de superficie en faveur de la Commune de Lausanne sur les parcelles de la Ligue pour la lecture de la Bible, la constitution d'une société simple « Quartier Fiches Nord », la définition des travaux prévus d'infrastructures collectives, le choix de l'entreprise adjudicataire ainsi que l'établissement du préavis municipal pour le financement de la part communale.

Echange de terrains pour le Musée Cantonal des Beaux-Arts

En étroite collaboration avec la Commission immobilière et le Service d'urbanisme, le Service a finalisé le modèle d'échange foncier entre les CFF et la Ville dans le cadre du futur Musée Cantonal des Beaux-Arts.

Extension de la ligne 3 des tl au chemin de Maillefer

Les communes de Lausanne et du Mont-sur-Lausanne ont décidé de mettre en œuvre le prolongement de la ligne tl numéro 3 sur le chemin de Maillefer, depuis Bellevaux jusqu'au chemin du Petit-Flon. Vu le gabarit actuel de la chaussée, il y a lieu d'adapter la voirie aux passages des trolleybus et d'y permettre l'implantation des nouveaux arrêts. Ces aménagements routiers nécessitent les accords des propriétaires pour des cessions de terrains et des aménagements extérieurs. En 2011, 14 conventions sur 17 ont été signées.

Cheminement de la mobilité douce dans le cadre des aménagements de la halte de Prilly-Malley

Dans le cadre de la construction de la halte RER de Prilly-Malley, différentes mesures de compensation ont été exigées, notamment la création d'un cheminement continu de mobilité douce, dans le périmètre des travaux relatifs à la nouvelle halte, dont le tracé s'appuie sur le talus longeant les voies CFF. Le Service de la coordination et du cadastre a traité avec les différents intervenants et propriétaires pour trouver tous les accords nécessaires à cette réalisation.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le Service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT). Le territoire de la commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 190 ha de

mesuration graphique datant de 1886, 250 ha de mesuration semi-numérique numérisée et 3'740 ha de mesuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha. La nouvelle mesuration de la fraction du territoire encore couverte par des plans graphiques plus que centenaires se poursuit :

- deux bureaux privés d'ingénieurs géomètres sont responsables de mensurations couvrant une superficie de 80 ha. Les mandats ont été attribués par le Canton en sa qualité de maître de l'ouvrage ;
- des discussions sont en cours avec le Canton en vue de réaliser la mesuration de la zone Saint-François-Bel-Air-Vieille Ville (32 ha) ;
- la mesuration officielle des zones agricoles et forestières de Vernand (78 ha) - pour l'essentiel propriété de la commune - sera finalisée courant 2012.

Sur mandat du Canton, le Service a poursuivi les travaux de mesuration officielle des domaines publics et des éléments techniques de mensurations anciennes.

Mensuration technique

Le Service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés des détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers. Pour l'année sous revue, on peut signaler trois opérations particulières :

- la modélisation des mouvements de terre prévus pour le projet EoLJorat et coupe de visibilité ;
- les mesures de déformation du tunnel Tridel ;
- les restitutions photogrammétriques importantes dans le cadre du projet Métamorphose.

Cadastre des conduites

Suivi des chantiers

Toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et de Swisscom sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 762 permis de fouille ont déclenché 3266 interventions des équipes de terrain mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Complètement des réseaux

Le Service a poursuivi le complètement des réseaux dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

Réseau d'assainissement

La mise à jour des chantiers se fait désormais directement dans le système d'information métier du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans SISOL.

Réseau d'eauservice

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, des études ont été conduites en vue de construire les nouveaux objets directement dans le système d'information métier d'eauservice. Les principaux développements ont été relevés.

Réseau d'électricité

Sur le même modèle, un projet est en cours pour la construction des nouveaux objets du Service de l'électricité dans son système d'information métier.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les Services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL et différentes écoles professionnelles utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Centre de compétence de détermination géodésique

Le centre de compétence fonctionne à satisfaction depuis 2009 et a permis d'introduire des équipements GNSS/GPS au sein des Services techniques de l'administration communale. De plus, des tests avec des capteurs mobiles ont été réalisés en collaboration avec les Services Industriels afin d'évaluer le potentiel d'interrogation de ce genre d'équipement dans le relevé de leurs conduites. En l'état, il faudra attendre le développement des services globaux de positionnement par satellites avant de pouvoir généraliser cette méthode d'acquisition au sein de l'administration communale.

SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de cinq divisions. Ses missions principales sont :

- la planification de la mobilité, c'est-à-dire en intégrant les différents modes de transport, la politique du stationnement et l'aménagement des espaces publics ;
- la conception des projets d'aménagement urbains et leur réalisation ;
- l'entretien du domaine public, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édicules, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, ainsi que les ports et les rives du lac ;
- l'exploitation de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse et le stationnement.

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et Axes forts de transports publics urbains (AFTPU).

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

Un adjoint au chef de service est entré en fonction au mois d'avril 2011. Il s'agit d'un poste nouvellement créé avec pour missions principales de remplacer le chef de service en son absence et d'assurer le pilotage de toutes les activités transversales du Service, notamment la démarche qualité, la coordination des travaux, la logistique et la planification des ressources.

Le service, et plus particulièrement la Division « Entretien & travaux », a intégré une nouvelle équipe de cinq personnes, regroupée sous l'appellation « Groupe Propreté & qualité » (GPQ), transférée depuis le Service d'assainissement. Hormis le transfert de cette équipe, aucun poste supplémentaire n'a été octroyé au Service.

Avec pour objectif d'obtenir une cohérence et une équité en termes de rôle et d'évolution professionnelle pour les collaborateurs-trices au sein de la filière des métiers du génie civil, deux nouvelles fonctions chef-fe de projet Génie Civil A et B ont été créées en collaboration avec le SPeL, et un plan de formation spécifique à cette filière a été défini.

Certification du service

Sous l'impulsion du chef de service, une démarche qualité a été ré-initiée avec pour objectif la certification ISO 9001 et 14001 de l'ensemble du service. Après une formation sur l'approche « processus » dispensée aux principaux intervenants dans la certification (chefs de division et délégués qualité), la démarche a démarré sous la conduite de l'adjoint au chef de service avec l'appui d'un coach.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances (R&M)	7.70	nd	7.70	nd
Aménagements urbains (R&M)	9.80	nd	9.80	nd
AMV (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Cellule RH (R&M)	3.50	nd	3.50	nd
Construction & exploit. (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Coordination & logistique (R&M)	4.00	nd	3.00	nd
Direction service (R&M)	3.00	nd	4.00	nd
Entretien & maintenance (R&M)	8.00	nd	8.00	nd
Entretien & travaux (R&M)	3.50	nd	3.50	nd
Entretien secteur 1 (R&M)	33.00	nd	33.00	nd
Entretien secteur 2 (R&M)	24.00	nd	24.00	nd
Entretien secteur 3 (R&M)	25.00	nd	25.00	nd
Entretien secteur 4 (R&M)	20.00	nd	20.00	nd
Entretien secteur 5 (R&M)	31.00	nd	31.00	nd
Entretien secteur 6 (R&M)	12.00	nd	12.00	nd

Exploitation & info. (R&M)	8.5	nd	9.00	nd
Manifestations (R&M)	12.00	nd	12.00	nd
Mobilité (R&M)	9.00	nd	9.00	nd
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	nd	4.00	nd
Planification & projets (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Police des constructions (R&M)	1.00	nd	1.00	nd
Réalisation (R&M)	17.00	nd	17.00	nd
Unité garage (R&M)	20.00	nd	20.00	nd
Unité services généraux (R&M)	9.00	nd	9.00	nd
Unité signalisation (R&M)	21.00	nd	20.50	nd
Unité transports (R&M)	36.00	nd	36.00	nd
Unité travaux (R&M)	34.50	nd	34.50	nd
Propreté & qualité (R&M)			5.00	nd
Total service	359.50	nd	364.50	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation de postes

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	+ 5.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances (R&M)	7	6.60	8	7.40
Aménagements urbains (R&M)		0.00	9	8.60
AMV (R&M)	97	95.67	1	1.00
Cellule RH (R&M)	5	3.50	5	3.50
Construction & exploit. (R&M)	32	31.35	1	1.00
Coordination & logistique (R&M)	4	4.00	3	3.00
Direction service (R&M)	2	2.00	4	4.00
Entretien & travaux (R&M)	3	2.50	4	3.50
Entretien secteur 1 (R&M)	30	30.00	31	31.00
Entretien secteur 2 (R&M)	22	21.65	22	21.65
Entretien secteur 3 (R&M)	22	22.00	23	23.00
Entretien secteur 4 (R&M)	20	19.50	20	19.50
Entretien secteur 5 (R&M)	30	30.00	30	30.00

Entretien secteur 6 (R&M)	12	12.00	12	12.00
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Planification & projets (R&M)	20	19.60	1	1.00
Unité travaux (R&M)	32	31.50	32	31.50
Entretien & maintenance (R&M)			8	8.00
Exploitation & info. (R&M)			9	9.00
Manifestations (R&M)			11	10.80
Mobilité (R&M)			8	8.00
Police des constructions (R&M)			1	1.00
Propreté & qualité (R&M)			5	5.00
Réalisation (R&M)			17	16.85
Unité garage (R&M)			19	19.00
Unité services généraux (R&M)			9	9.00
Unité signalisation (R&M)			21	20.50
Unité transports (R&M)			38	35.20
Total service	342	335.87	356	348.00

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier n	31 décembre n
Unité administrative		
AMV (R&M)	5	
Construction & exploit. (R&M)	3	
Administration & finances (R&M)	1	1
Unité travaux (R&M)	3	2
Exploitation & info. (R&M)		2
Manifestations (R&M)		2
Réalisation (R&M)		1
Unité garage (R&M)		1
Unité signalisation (R&M)		1
Unité transports (R&M)		1
Total service	12	11

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	12	23

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	7
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalidité	
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	12

Coordination et logistique

Les prestations de cette cellule sont les suivantes :

- programmer et coordonner les chantiers se déroulant sur le domaine public ;
- planifier les ressources humaines affectées aux projets à court, moyen et surtout long termes ;
- assumer le rôle de centrale d'informations à l'intention du public (publication des chantiers en cours dans la presse locale et sur le site Internet de la ville notamment) ;
- réaliser le controlling financier trimestriel des dépenses d'investissement.

Durant l'année écoulée, le Bureau de coordination a enregistré 723 nouvelles annonces de chantiers, en hausse de 28% par rapport à 2010. Concernant les permis de fouille ou d'occupation provisoire du domaine public délivrés en 2011, leur nombre se monte à 1304, en légère baisse de 3%.

A partir de 2010, des frais administratifs sont facturés sur la base du temps consacré par le Bureau de la coordination pour régulariser l'absence d'une autorisation induite par le non respect des démarches par le requérant du permis. En 2011, ces frais administratifs se sont montés à 8'625 francs, soit une diminution d'environ 30% par rapport à 2010. Ce résultat porte à croire que la mesure a incité les requérants à plus de rigueur dans la formulation de leurs demandes. En outre, dans le but de lutter contre les occupations abusives du domaine public (sans demande d'autorisation), le Bureau de la coordination a introduit, à partir du dernier trimestre 2011, une procédure de dénonciation en Commission de police. A fin 2011, trois dénonciations ont été établies. Deux d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une condamnation pour un montant global de 400 francs, comprenant amendes et frais de procédures. Par ailleurs, le modèle développé pour la planification des ressources du Bureau technique, constitué des Divisions « Planification & projets » (P&P) et « Construction & exploitation » (C&E), est en phase d'application. Il permet d'affecter les ressources aux projets pour lesquels le Service est impliqué. Il offre aussi des indicateurs permettant d'ajuster la politique de recrutement et de formation en fonction des scénarii financiers en cours d'élaboration par la Municipalité.

Ressources humaines

La Cellule RH (CRH) a pour mission de créer des conditions de travail attractives et équitables afin de permettre à chacun de mettre à disposition ses compétences pour le bon fonctionnement du Service. La CRH assure la qualité du dialogue avec les collaborateurs et le management dans le but de les accompagner dans la réalisation de leurs missions. Elle intervient sur des sujets d'expertise RH comme le recrutement, la formation, la gestion des conflits, assure la gestion administrative du personnel du Service et appuie parfois d'autres Services de la Direction des travaux.

ADMINISTRATION & FINANCES

Cette division assure les prestations de support administratif pour les différentes Unités et Sections du Service. Elle assure également certaines prestations transversales telles que la prise en charge des tâches financières (budget de fonctionnement du Service, suivi des comptes, crédit-cadre annuel travaux/Services industriels/logement et gérances, plan des investissements coordonné).

Secrétariat & administration

Le traitement systématique des affaires sur Goéland et son utilisation croissante par d'autres Services permettent d'améliorer et de simplifier la gestion des dossiers. À titre indicatif, la population lausannoise a adressé 451 courriers (+ 24,5%) portant sur des plaintes et des requêtes diverses, aux motifs suivants :

137	aménagements du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité piétons et vélos, etc.),
120	stationnement (stationnement sur voirie, zones macaron, P+R, B+R, etc.),
63	service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.),
55	signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.),
42	piétons,
42	chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.),
25	vélos,
24	service hivernal (dégel chaussées, trottoirs, etc.),
20	dégradations du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.),
19	régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.),
18	gestion de la circulation,
10	ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.),
6	meublement urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.),
5	édicules publiques (WC, kiosques, arrêts tl, etc.),
2	ports et rives du lac
1	dégâts causés à un tiers,
1	installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
589	sujets abordés au total

Signalétique urbaine (OSU)

Le relevé systématique des plaques des 687 rues lausannoises se poursuit et 39 plaques ont été posées au cours de l'année écoulée, soit nouvelles, soit en complément ou en remplacement d'existantes.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été créé pour la rédaction d'un appel d'offres et l'attribution d'un mandat à un bureau externe à l'administration communale afin d'élaborer un nouveau concept d'affichage devant entrer en vigueur à l'échéance des actuelles conventions d'affichage. S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 663 autorisations (+ 3.9% par rapport à 2010) pour la pose de 1427 procédés de réclame (+ 9.7% par rapport à 2010).

Enfin, différents travaux graphiques ont été réalisés, notamment : un panneau d'informations relatif aux étapes de l'aménagement de la place de la Sallaz, ainsi qu'un flyer d'informations sur la rue du Vallon et la fermeture au trafic de transit sur la place de la Sallaz. Une plaque commémorative a été réalisée en l'honneur du 500^e anniversaire de la naissance de Pierre Viret et posée sur l'Eglise de Saint-François. Parmi d'autres travaux graphiques, nous pouvons citer notamment la création d'un logo RM,

sur la base de la « fouRMi », pour le Groupe « Propreté & qualité » de la Division « Entretien & travaux » ; la signalétique au sol pour les différents parcours en ville de la Gymnastrada ; des plaques signalant la présence de caméras de vidéosurveillance.

Sécurité et santé au travail (SST)

L'année écoulée a été axée sur la formation du personnel en matière de sécurité et de santé sur le poste de travail. Ainsi, l'ingénieur-sécurité du Service a activement participé à la campagne « Lausanne sans TMS (trouble musculo-squelettique) » organisée par l'Unité « Santé & sécurité au travail » pour les cadres de la Ville. Pour notre Service, ce ne sont pas moins de 42 cadres, administratifs et de terrain, qui ont participé à l'une ou l'autre, voire aux deux, demi-journées orientées « TMS au bureau » et « TMS et port de charges sur le terrain ou en ateliers ».

En outre, à fin 2011, plus de 300 collaborateurs du service avaient participé au cours « Mesures d'urgence » organisé à la RAMA et tous les collaborateurs de la division Entretien & Travaux (180 personnes) ont suivi une demi-journée de formation sur les équipements de protection pour les yeux, l'audition, les voies respiratoires, la tête, les mains et les pieds.

A fin septembre 2011, les statistiques ont illustré la constante diminution du nombre de cas d'accidents professionnels et de leur gravité (nombre de jours d'absence). Ainsi, en moyenne par trimestre, le nombre de cas a passé de 6.8 à 3.5 et le nombre de jours d'absence de 208 à 70 jours.

PLANIFICATION & PROJETS

La Division a été particulièrement sollicitée cette année en relation avec le lancement des études de détail du projet des Axes forts, le suivi des dossiers du PALM, plus particulièrement en relation avec la mobilité douce et l'arrivée des projets concrets liés au programme Métamorphose. Cette Division est particulièrement concernée par le fonctionnement de la structure Espaces publics, dont le chef de division préside le Bureau des espaces publics (BEP). Pour mémoire, cette structure a été créée en 1996 sous l'égide de la Direction des travaux. Elle est composée du Comité des espaces publics (CEP), organe décisionnel présidé par le directeur des travaux, du Bureau des espaces publics (organe de pilotage et de coordination), ainsi que des Groupes d'études des espaces publics (GEP). Les objectifs principaux recherchés par la mise en place de cette structure sont de défendre un espace multifonctionnel du domaine public, de favoriser la collaboration entre les Services concernés de l'administration, de définir et de valider en commun des objectifs sectoriels, d'atteindre une cohérence dans les différents aménagements et de clarifier les centres décisionnels. Il est à relever qu'en 2011, le CEP s'est réuni à onze reprises et a traité quelque quarante projets. Le BEP, quant à lui, se réunit un après-midi par semaine. Aujourd'hui, suite au renouvellement de plusieurs membres du bureau durant ces dernières années, ses rôles principaux se sont partiellement perdus, et le fonctionnement du BEP a progressivement dérivé en un organe essentiellement interventionniste dans les réflexions techniques. Par contre, la majorité des acteurs reconnaissent le bien fondé de la structure Espaces publics et la nécessité de son maintien. Les points forts relevés sont la transversalité et la

collaboration entre les différents Services, la pluridisciplinarité, l'opportunité de disposer d'une véritable plateforme d'échanges et l'amélioration dans la qualité des projets. Sur ces points, la structure est d'ailleurs souvent enviée et citée en exemple à l'extérieur des frontières de la Ville, soulignant que c'est un formidable outil de formation continue et de médiation. Par contre, il a été convenu entre les membres du BEP de faire un audit interne, réflexion pilotée par le chef de la Division « Planification & projets », président du Bureau. Les objectifs de cet audit interne sont principalement de faire un bilan sur le mode de fonctionnement actuel et de mettre en évidence les dérives constatées afin de déboucher sur des propositions permettant de lui redonner un cadre, de permettre une véritable vision d'ensemble des projets en cours ou à venir, une stratégie de management des projets aidant à la définition des priorités et d'être un véritable appui reconnu et apprécié de la Direction des travaux et des services techniques concernés. Les résultats de cet audit interne devraient être communiqués au début du printemps 2012.

Enfin, la Division a été fortement impliquée dans tout le concept de mobilité de la manifestation World Gymnaestrada. En termes de ressources humaines, la Division a vu quelques changements, notamment avec le départ de deux chefs de Section, dont l'un des collaborateurs a rejoint la direction du projet Métamorphose. Mentionnons également l'accueil d'un étudiant de l'Université de Savoie, qui a élaboré avec succès son travail de master au sein de la Division durant quatre mois, dans le domaine de l'inter-modalité du territoire et des transports. Notons à ce titre que depuis plusieurs années notre service collabore avec cette université, les étudiants du cursus TITUS participant à des échanges avec plusieurs de nos collaborateurs.

Police des constructions

Les ressources de la section pour 2011 sont de deux personnes à temps partiel, respectivement 70% pour le responsable et 30% pour un adjoint issu de la division construction et exploitation. Un deuxième adjoint à 20% doit encore être formé afin de permettre à la section de répondre à la charge de dossiers à traiter. Cet adjoint issu de la Section « Aménagements urbains » sera en formation dès de janvier 2012.

La Section a analysé environ 400 projets de construction ou transformation sur fonds privés, soumis par le Service d'urbanisme, et fixé ses conditions et charges en relation avec le domaine public. La Section a vérifié sur place, avec l'aide des chefs de secteur de la Division « Entretien & travaux », la conformité des ouvrages et des aménagements extérieurs avant l'octroi des permis d'utiliser.

Certains projets ont été examinés en tenant compte des futurs Axes forts des transports publics urbains (AFTPU), notamment à l'avenue de Morges 139 et sur la rue de Genève au droit des nos 88 et 90C, ou en tenant compte d'élargissements éventuels de la voirie tels qu'aux chemins du Village 16, des Sauges 18, ou de Beau-Rivage 16.

Des projets importants par leur image ou leur impact ont été analysés, tels que la transformation de la Tour Bel-Air, le projet d'aménagement éphémère d'une annexe du Musée olympique sur le lac, la construction d'un pont CFF sur le chemin de Montolivet pour l'extension du faisceau de voies CFF des Paleyres.

Plusieurs demandes d'autorisation pour la mise en place de dispositifs temporaires de soutènement et de consolidation, liées à certains projets de construction, soumises par le Service de la coordination et du cadastre, ont également été analysées afin de permettre la construction des sous-sols de bâtiments jouxtant le domaine public. Enfin, la Section a examiné les PPA, notamment le Parc Eolien EolJorat, le secteur du Chalet-de-Praroman pour la FITA (Fédération internationale de tir à l'arc) et le PPA 613 du Royal-Savoy à l'avenue d'Ouchy.

Mobilité

Planification

En termes de planification des déplacements, la Section « Mobilité » a participé aux nombreuses études liées à l'élaboration et au suivi des différents documents d'orientation stratégique, en concertation avec les partenaires de la mobilité lausannoise et du projet d'agglomération Lausanne-Morges :

- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) : élaboration du projet de « 2^e génération » PALM 2012 ;
- Axes forts : participation au projet partiel 6 (PP6), bus à haut niveau de service Saint-François – avenue de Morges ;
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) : Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM), concours d'urbanisme Malley Centre, concepts d'aménagement de la RC 76 en relation avec le prolongement de la ligne tl n° 25 ; projets de jonction autoroutière (Chavannes, Malley) ;
- Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) : finalisation du rapport technique urbanisme-transport, démarrage de l'étude transports publics, préparation de l'étude Corsy – La Conversion ;
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) : préparation du Plan directeur localisé Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne, étude stratégique d'accessibilité multimodale ;
- Métamorphose : Prés-de-Vidy : finalisation du cahier des charges du concours d'architectes-urbanistes, évaluation des projets ; PDL Plaines-du-Loup : conditions d'accessibilité à l'écoquartier.

Parmi les analyses internes, nous pouvons citer notamment la collecte des premiers éléments nécessaires à la mise en place d'un Observatoire de la mobilité lausannoise, l'étude deux-roues au centre-ville et des études ponctuelles liées aux projets urbanistiques (PPA) ou routiers.

Stationnement

La politique communale du stationnement repose sur les quatre principaux types d'usagers, à savoir :

- les clients de l'économie et des commerces, avec une offre en places de courte/moyenne durée payante (tarif horaire) ou en zone bleue (nonante minutes avec disque de stationnement) ;
- les pendulaires, avec une offre de parage de longue durée payante dans les parking-relais (P+R) combinant les transports publics (110 francs par mois ou 11 francs par jour) ou uniquement le parage dans les parkings longue durée (abrégiés PLD, nouvelle dénomination des P-Only depuis le 1^{er} novembre, 80 francs par mois ou 6 francs par jour) ;

- les visiteurs, qui disposent d'une offre en places de courte durée payante au centre-ville ou de longue durée payante dans les P+R ou les PLD ;
- les résidents, qui bénéficient de la possibilité d'acquies-

rir des «macarons» leur autorisant un stationnement prolongé de longue durée sur des places définies (420 francs par an ou 240 francs par semestre).

Depuis dix ans, la Ville dispose de 22'650 places de parc sur le domaine public en zone urbaine. La variation de l'offre entre les années est principalement due aux différents projets de réaménagement du domaine public, de la requalification en faveur de la mobilité douce et des transports publics. L'offre des parkings couverts privés à usage public s'élève à quelque 7'685 places, constante depuis 2008.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Places payantes	5'971	6'858	6'852	6'820	6'319	6'600	6'375
Places P+R en surface ¹	1'365	1'427	1'427	1'297	1'668	1'459	1'383
Places P+R en ouvrage ²						1'132	1'132
Total						2'591	2'515
Places en zone bleue «macarons»	10'438	12'221	12'221	12'221	12'090	12'063	12'019
Places en zone bleue	153	65	65	65	63	63	63
Places en zone blanche à durée limitée	502	1'128	1'128	1'128	1'166	1'188	1'190
Places en zone blanche	3'325	28	28	28	25	3	3
Places jaunes (livreurs, Police, etc.)	532	534	534	536	515	513	487
Total places véhicules légers sur chaussées	22'286	22'261	22'255	22'095	21'846	23'021	22'652
Cases pour deux-roues	6'123	6'180	6'226	6'289	6'515	6'532 (7'291 ³)	6'651
Places pour vélos	308	308	334	658	759	759	846
Arceaux pour vélos sur cases deux-roues		31	146	174	182	182	220
Places poids lourds et cars						75	81

¹ Bourdonnette, Ouchy, Tuilière, Valmont et Vélodrome

² Vennes

³ Le chiffre 2010 annoncé précédemment ne distinguait pas les cases pour deux-roues des places réservées aux vélos. L'ajout d'une ligne détaillant les aménagements pour deux-roues légers explique la différence avec la valeur figurant dans le rapport 2010.

Le site du P+R de la route de la Feuillère a été supprimé en juin lors des travaux de rénovation de la route, d'une part en raison de l'ouverture du P+R de Vennes, et, d'autre part, pour tenir compte du développement urbain du secteur. Les tarifs des P+R de surface ont été adaptés le 1^{er} novembre suite à la hausse des abonnements de la communauté tarifaire Mobilis (augmentation de 98 francs à 110 francs). Les P+R de surface ont une occupation moyenne dépassant globalement les 60% et certains sites sont à saturation (Tuilière et Valmont). Plus de 76% des utilisateurs sont au bénéfice d'abonnements mensuels, contre 24% pour les abonnements journaliers. Le nouveau P+R Vennes (en ouvrage) a atteint une occupation, du lundi au vendredi, avoisinant les 540 véhicules par jour, avec des pointes à plus de 700. Notre Service collabore également avec la commune du Mont-sur-Lausanne pour la gestion du P+R du Mont (45 places).

Il est à relever le renouvellement des horodateurs sur le domaine urbain avec l'arrivée en 2011 d'une cinquantaine de nouveaux appareils apportant une meilleure fiabilité (moins de risques de pannes) et la possibilité de payer également au moyen de cartes bancaires (de débit ou de crédit) en plus de la monnaie.

Zones «macarons» - stationnement pour l'ensemble des zones macarons (A à O)

Année	Places macarons					Macarons vendus				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Total	12'823	12'826	12'781	12'623	12'583	9'117	8'927	8'994	9'017	8'962

La vente des macarons est stable. La demande moyenne se situe entre 40 et 60% de l'offre, excepté pour la zone L.

Cas particulier de la zone L - centre-ville (extrait)

Année	Places publiques					Places macarons					Macarons vendus				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Total	1 805	1 805	1726	1'725	1'685	612	605	620	620	654	892	893	894	700	821

Il convient de rappeler que la zone L est fortement sollicitée par les clients commerciaux, les entreprises, les visiteurs et les résidents. Cette pression sur les places engendre parfois des situations de conflit d'intérêt entre les divers utilisateurs. Les demandes en macarons de la part des résidents de cette zone restent fortes et une liste d'attente est en vigueur avec, un délai qui reste toutefois inférieur à un mois.

Régulation du trafic

S'agissant de la programmation de la signalisation lumineuse, et outre les activités habituelles de réglages et d'adaptations notamment liées aux nombreuses installations touchées par des chantiers, il convient de relever la mise en service de nouveaux feux pour piétons à l'avenue des Bergières (Presbytère) et à l'avenue du Mont-Blanc (Jomini). Les contrôleurs de carrefour de Rhodanie/

Pêcheurs, Oron/Feuillère, La Sallaz, Mont-Blanc/Druey et Chavannes/Bois-de-Vaux ont été remplacés et leur programmation adaptée. De nouveaux aménagements ont été mis en place à Vennes Nord (sortie parking), place de l'Ours (requalification de la rue du Bugnon) et la Sallaz (route de contournement). Enfin, en prévision de l'arrivée des futurs projets de bus à haut niveau de service (BHNS), un test de priorisation maximale des convois t1 a été élaboré dans le courant de l'année et mis en place définitivement sur l'axe Béthusy/Ruffy.

L'analyse des comptages montre que les volumes de trafic journalier moyen diminuent globalement en ville, à l'exception de certains axes principaux tels que l'avenue des Figuiers, l'avenue de Rhodanie et l'avenue du Chablais qui présentent une légère augmentation. On relèvera que la diminution est assez marquée (baisse de 400 véhicules/jour) sur la route de Berne due aux mesures d'accompagnement liée au métro m2 (P+R Vennes, route de contournement). Ces volumes de trafic s'inscrivent comme suit :

Situation	2009	2010	2011
Chauderon (passage inférieur)	7 200	7 200	7 000
Grand-Pont (Bel-Air)	14 900	14 600	14 500
Rue Centrale	16 100	15 200	15 200
César-Roux – tunnel	14 200	14 000	13 800
Avenue du Léman	17 600	17 500	17 400
Avenue des Figuiers	19 000	19 100	19 400
Avenue du Chablais	22 500	*	22 600
Route de Berne	23 500	23 300	22 900
Rhodanie – Maladière	20 900	20 000	20 600

* compteur partiellement hors service

Aménagements urbains

Le point fort de cette année fut les importantes ressources sollicitées par les objets issus du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), que ce soit ceux touchant à la mobilité douce ou ceux liés aux Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Les deux déléguées piétons et vélo, soutenus par un troisième collaborateur de la section, ont continué à œuvrer en faveur du PALM – Mobilité douce avec l'élaboration du dossier nécessaire au cofinancement des mesures par la Confédération, et ont travaillé à la préparation des mesures à prévoir en deuxième étape du PALM. Le préavis N° 2011/07 « **Projet agglomération Lausanne-Morges (PALM) - Mobilité douce - Octroi crédit étude projets exécution et réalisation mesures priorité A** » a été adopté en mai par le Conseil communal octroyant une somme de 13'260'000 francs pour un paquet de mesures liées à la mobilité douce. L'année a également été marquée par la collaboration à la manifestation internationale World Gymnaestrada, la fermeture à la circulation automobile individuelle de la place de la Sallaz et l'ouverture de la route de contournement.

La déléguée vélo a été particulièrement active dans le suivi des projets de tram et de BHNS, permettant une évolution significative en faveur des deux-roues. Durant l'année, 2'411 mètres de bande cyclable ont été réalisés et 950 mètres de voie bus ouvertes aux cyclistes. 125 places de stationnement sécurisées pour vélos ont également été créées. Trois contre-sens cyclables ont vu le jour (chemin de Bellerive, avenue de Menthon et avenue Druey). Le bilan total des aménagements cyclables à fin 2011 s'élève donc à près de 33 km (bandes et pistes cyclables, voies bus), ainsi que 7.6 km de contresens

cyclables. Une nouvelle campagne de comptages des cyclistes a été réalisée. Outre ces réalisations, la participation et le pilotage de plusieurs groupes de travail ont occupé les collaborateurs-trices tels que le groupe deux-roues légers (GDRL), le groupe de consultation aménagements cyclables du tram, le groupe tl-vélos, le groupe de suivi VLS (vélos en libre service), les Schémas directeurs comme le SDOL, la Conférence Vélo Suisse, le Prix Vélo Infrastructure 2012, le plan de mobilité de la Ville, ainsi que le suivi et le pilotage de grands dossiers comme la « vélostation » et la « passerelle de la Chocolatière », qui ont nécessité un important travail de coordination interservices. Enfin, parmi les activités liées à la promotion des déplacements cyclistes, la déléguée deux-roues a piloté pour la cinquième année consécutive la campagne « Bike to work » pour la Ville de Lausanne.

La déléguée piéton a été fortement impliquée dans les projets d'Axes forts, que ce soit via la commission d'accessibilité que par un suivi de l'évolution des plans. De plus, plusieurs projets de passages pour piétons et de sécurisation de traversées piétonnes ont été créés durant l'année. Ainsi, à fin 2011, on dénombrait un millier de passages pour piétons en ville de Lausanne ainsi que plus d'une trentaine de trottoirs continus. Ces aménagements donnant la priorité aux piétons permettent de sécuriser les traversées tout en densifiant le réseau piétonnier de la ville. Outre ces réalisations, une participation active de la déléguée à la structure interne des espaces publics (BEP-CEP-GEP) a permis d'assurer une prise en compte généralisée des piétons dans les projets d'aménagement et de profiter d'opportunités pour améliorer le réseau piétonnier. Un travail particulièrement important a également été entrepris pour préparer l'arrivée et aménager au mieux les cheminements piétonniers pour plus de 23'000 participants et le nombreux public entre les différents sites de la manifestation Gymnaestrada.

Le pôle mobilité douce a été impliqué dans l'organisation de la semaine de la mobilité, ainsi que dans la création d'un plan directeur des cheminements dans les zones forestières.

Le dossier des Axes forts de tram, de trolleybus et de métro a été suivi activement par la Section, en particulier par l'intermédiaire d'un chef de projet pour le tronçon de tramway entre le Galicien et la place de l'Europe, pour le compte de la direction de projet AFTPU. Les études du projet d'ouvrage ont duré toute l'année, après une procédure d'appel d'offres qui a permis de mandater plusieurs groupements d'ingénieurs et d'architectes. Ces études d'implantation du tramway entre Renens et le Flon se poursuivent en étroite collaboration avec la direction de projet AFTPU, le Canton, les autres Schémas directeurs, le PALM et les acteurs locaux.

Par ailleurs, les collaborateurs ont participé et organisé plusieurs séances publiques au cours de l'année 2011. Des projets importants ont été réalisés par la Section, comme la requalification de l'avenue de Chailly, dont les travaux débiteront courant 2012, la fermeture à la circulation automobile individuelle de la place de la Sallaz et l'ouverture de la route de contournement, l'étude du projet de modération du trafic et de reconstruction de l'avenue Dapples et la participation aux études du PDL des Plaines-du-Loup (Métamorphose nord). Le nombre d'affaires en cours d'étude au sein de la Section est actuellement d'un peu plus de 300 projets, allant de l'implantation

d'une simple borne à la construction d'une nouvelle ligne de tramway ou du projet de métro m3.

Enfin, 77 affaires se rapportant à la signalisation routière ont été traitées et puis soumises à la Municipalité avant la publication officielle dans la FAO. Il s'agit principalement de modifications portant sur la signalisation verticale et sur le marquage routier en relation avec la réalisation des aménagements liés à la sécurité de l'ensemble des usagers de la voirie (piétons, vélos, transports publics, motos / scooters, voitures et poids lourds), la sécurisation spécifique relative aux piétons (traversées routières), ou la création de cheminements pour la mobilité douce (bandes cyclables).

CONSTRUCTION & EXPLOITATION

Les prestations principales de la Division consistent à gérer et maintenir les infrastructures routières et portuaires du domaine public ainsi que les équipements de régulation lausannois, de manière à favoriser la qualité de vie des usagers, répondre à leurs attentes, anticiper leurs besoins en matière de sécurité des déplacements et de mobilité. Elles sont réalisées par le biais de trois Sections qui assument les charges suivantes :

Section « Entretien & maintenance » : définir et appliquer la stratégie à moyen et long terme de l'entretien constructif des routes, trottoirs, places, ouvrages d'art et divers (fontaines, installations mécaniques) ; assurer le suivi et le pilotage des études internes ou externes de projets d'entretien et de maintenance pour des infrastructures routières, des ouvrages ou des installations mécaniques : gérer sur mandat du Service de la police du commerce l'entretien des infrastructures portuaires communales.

Section « Réalisation » : suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception, puis direction générale ou locale des travaux depuis la phase d'appel d'offres jusqu'à la réception de l'ouvrage réalisé, en s'assurant du respect des coûts, des délais et de la sécurité.

Section exploitation et informatique : gérer et maintenir 24h/24h la centrale de trafic et les infrastructures de la régulation lumineuse ; adapter la signalisation lumineuse lors de chantiers ou de manifestations ; assurer la maintenance et le développement du parc de caméras de télé-circulation, d'horodateurs, de bornes escamotables électriques et de compteurs permanents.

Section « Entretien & maintenance »

Les deux postes mis au concours à la fin 2010 ont été attribués. Un profil d'ingénieur civil orienté entretien d'ouvrages est encore recherché suite au départ d'un collaborateur.

Routes

Une étude permettant de déterminer l'état général des chaussées a été menée sur l'ensemble de la ville, de manière à alimenter l'outil d'aide à la gestion de l'entretien routier. Le relevé d'état a permis d'élaborer une base de données qui offre une vue globale de la qualité du réseau lausannois. Coordonné avec les principes de vieillissement des chaussées, cet outil facilitera et optimisera la planification de l'entretien routier. La campagne estivale

annuelle d'entretien des superstructures routières a permis de traiter une surface d'environ 23'000 m² pour un montant d'environ 1.2 million de francs. Les principales interventions ont eu lieu à l'avenue du Tribunal-Fédéral, la route de la Salle-des-Fayards, le chemin de la Vuillette, l'avenue de Montoie aval et le chemin Isabelle-de-Montolieu.

Ouvrages

Divers mandats d'études ont été lancés en vue d'établir des projets de remise en état d'ouvrages particulièrement dégradés, tels que les estacades de l'avenue du Léman, le pont sur la Vuachère du chemin de Champ-Rond, les estacades du Denantou et un mur longeant le chemin de Boston, pour ne citer que les principaux.

La forte usure des marches en bois de l'ouvrage historique des Escaliers du Marché devenant préoccupante pour la sécurité des utilisateurs, un système durable favorisant la ventilation naturelle des marches en bois tout en respectant l'architecture a été mis en œuvre. L'intervention, soumise à l'autorisation cantonale, est planifiée sur trois ans de manière à ne pas devoir intervenir lors des périodes de forte affluence touristique.

La suite de la première étape de l'assainissement du passage supérieur de l'avenue de Provence prévoyait la réfection du solde de l'ouvrage en 2011. En raison de Gymnaestrada, le début des travaux a été décalé, ne laissant plus la possibilité de réaliser les travaux d'étanchéité durant la période estivale. Seul l'intrados a été assaini cette année, reportant la réfection de la partie supérieure de l'ouvrage en 2012.

La remise en état de la fontaine de la Cité a été effectuée en collaboration avec le Service des monuments historiques du Canton de Vaud, qui a entrepris la restauration de la voûte en surplomb dans le même temps.

Le Service a obtenu cette année une autorisation cantonale pour mettre en œuvre des portails de contrôle d'accès aux digues et estacades des ports de Vidy et d'Ouchy, la fin du programme de renouvellement des échelles d'accostage au port d'Ouchy et la première étape du remplacement des pontons des loueurs au vieux port d'Ouchy.

Section « Réalisation »

Après plus de deux ans en effectif réduit en raison d'absences maladie de longues durées et d'un départ à la retraite, la Section est enfin au complet suite à l'engagement d'un technicien, d'un dessinateur et d'un chef de projet. L'évolution professionnelle du poste de technicien à celui de chef de projet B nouvellement mise en place va permettre de promouvoir les collaborateurs les plus expérimentés et motivés et ainsi répondre à la pénurie actuelle de personnel bien formé dans le domaine de la construction routière. Sur le plan de la réalisation, plusieurs grands chantiers communaux sont bien avancés, voire terminés, comme l'aménagement de l'avenue du Grey, la route de contournement de la Sallaz, dont l'inauguration a eu lieu le 19 novembre, et ses mesures d'accompagnement sur les routes d'Oron et de la Feuillère. Le chantier de la rue du Bugnon, ainsi que celui des plates-formes du Vallon, actuellement en cours d'exécution, seront terminés dans le courant du premier trimestre 2012.

Dans le cadre des travaux de renouvellement des conduites souterraines des Services industriels, la Section, sur la base des planifications des Sections « Entretien & maintenance » et « Aménagements urbains », a profité de l'occasion offerte pour reconstruire et apporter des améliorations à la voirie communale sur plusieurs chantiers. Les plus significatifs sont ceux de l'avenue du Mont d'Or, de la route de Chavannes, de la rue du Valentin, du chemin de la Violette, de la rue du Grand-Pré, de l'avenue Charles-Dickens, du chemin de la Vullette, du chemin du Levant et de la rue Beau-Séjour. La section a également réalisé plusieurs mesures liées à la modération et à la gestion du trafic, comme par exemple la mise en place de bornes électriques sur les sites du Petit-Chêne et de la route de Genève, et la réalisation de seuils aux avenues de la Rasude et de Rosemont. Enfin, relevons un investissement important de ressources dans la phase de conception du processus projet (certification ISO en cours), en termes de dessinateurs, techniciens et chefs de projets, en lien avec la Division « Planification & projets » qui pilote cette phase d'études.

Section « Exploitation & informatique »

Exploitation

Deux nouveaux passages piétons régulés par feux ont été mis en service respectivement sur les avenues des Bergières et de Jomini. Les plus anciens contrôleurs des carrefours de Rhodanie/Pêcheur, Chavannes/Bois-de-Vaux, Oron/Feuillère, Mont-Blanc/Druey et de la place de la Sallaz ont été remplacés. Ceux-ci sont désormais connectés sur la centrale par le réseau informatique de la Ville. Actuellement, 80% des feux sont équipés en technique LED. En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique le réseau de fibre optique permettant de connecter les équipements sur voirie a été tiré et épissuré pour couvrir environ 95% des besoins. Une nouvelle caméra numérique de télé-circulation a été installée à la place de la Sallaz. Suite à des problèmes de fiabilité, l'ordinateur du dispositif vidéo a dû être remplacé, sous garantie du fournisseur. Le remplacement des anciennes caméras analogiques est en conséquence reporté à 2012.

Trois sites ont été équipés de bornes escamotables pour limitation d'accès : le Petit-Chêne, la rue du Vallon et l'impasse de la rue de Genève. Une nouvelle série de 56 horodateurs, acceptant les cartes de crédit et de débit, a été mise en service, tandis que ceux desservant les P+R ont été mis à jour pour la nouvelle tarification. Le service de piquet est intervenu à 95 reprises pour l'ensemble du parc.

Informatique

Durant l'année, le personnel du groupe informatique technique a subi quelques changements : remplacement d'un collaborateur et renforcement du groupe par la création d'un nouveau poste de technicien de maintenance. Ceci était nécessaire pour répondre à la demande de support dû à l'accroissement du parc informatique et de ses utilisateurs. Ce groupe a été sollicité pour quelque 4'700 interventions, dont un peu plus de 1'000 ayant fait l'objet d'un suivi sur plusieurs jours. Les domaines concernés sont le support matériel et applicatif informatique, le support technique pour la gestion du stationnement et de la centrale des bornes amovibles, les divers équipements

électroniques des Ateliers & magasins de la Ville et de nos unités de terrain, ainsi que de la téléphonie mobile du service.

Afin de répondre aux besoins croissants des usagers et des prestataires de service, le portail Intranet des « demandes de prestations » fait l'objet d'un projet de développement. Les pages et rubriques de notre service sur l'Intranet ont été réorganisées et mises à jour afin d'offrir une information plus accessible.

ENTRETIEN & TRAVAUX

En charge d'assurer la propreté et la viabilité du domaine public, le personnel de cette Division a la responsabilité du nettoyage des chaussées, des trottoirs, des accotements des ponts et des passerelles, des escaliers, des tunnels, des rives du lac, des WC publics, ainsi que du mobilier urbain se trouvant sur la voirie publique. Il est également chargé d'exécuter de petits travaux d'entretien et d'assurer le service hivernal sur les trottoirs. Au cours de l'année, diverses adaptations organisationnelles ont été réalisées et d'autres sont prévues en 2012 afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des prestations, à savoir :

- création du **groupe « Propreté & qualité » (GPQ)**. Composé de cinq personnes, il a notamment comme tâches de lutter contre les incivilités liées à la propreté du domaine public (littering, crottes de chiens, mégots, affichage sauvage, tags et graffiti), mais aussi de sensibiliser la population à cette problématique. De ce fait, une plus grande rapidité d'intervention voire même une anticipation des événements est garantie, de même qu'une meilleure vue d'ensemble des problèmes et un suivi des tendances ;
- création d'un poste de **gestionnaire de stock** à l'Unité « Travaux ». Dans le cadre du projet des nouvelles installations de cette Unité, il a été décidé de centraliser sur un seul site (Vallée supérieure du Flon) les stocks de marchandises liées à la route et à sa réfection (pavés, bordures, bordurettes, sacs de collecteur, fontes). Dans ce contexte, et soucieux d'optimiser la gestion de ces stocks, il est devenu nécessaire d'avoir du personnel qualifié ;
- traitement des **annonces de dégradation de la voirie (ADV)**. Jusqu'ici effectuée par la Division « Construction & exploitation », cette mission a été transférée à la Division « Entretien & travaux ». En effet, la grande majorité de ces annonces concernant l'Unité « Travaux », il était dès lors logique de procéder à ce transfert de prestations permettant d'optimiser la planification des chantiers, facilitant le respect des budgets alloués et des délais fixés.

Les projets suivants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

Entretien 2011

Réévaluation et adaptation des ressources nécessaires à l'entretien du domaine public. L'analyse des tournées de nettoyage des secteurs est en cours. Les résultats sont attendus pour février 2012.

Rénovation et modernisation des WC publics

Cette étude a pour but d'établir un concept global applicable à tous les WC publics afin d'offrir aux usagers des lieux d'aisance répondant à leurs attentes. Le préavis est en cours d'élaboration.

Rénovation et aménagement des locaux de la division

- **bureaux de la direction** : un projet de réaménagement des surfaces administratives des Ateliers & magasins de la Ville est en cours au Service d'architecture afin de regrouper au même endroit les membres de la direction de la division. Début des travaux en avril 2012 ;
- **unité travaux** : la construction des halles dans la Vallée supérieure du Flon est presque terminée et le déménagement est prévu pour février 2012. L'inauguration se fera en mai 2012 ;
- **secteur 1** : l'aménagement des locaux est en cours d'étude au Service d'architecture. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2012 ;
- **secteur 2** : l'étude de la rénovation du bâtiment de Montétan est également en cours. Le début des travaux est planifié pour février 2013 ;
- **secteur 3** : l'assainissement des conduites d'alimentation en eau potable a été réalisé durant le mois de septembre 2011 ;
- **secteur 4** : le réaménagement des locaux a débuté en décembre et devrait se terminer en avril 2012 ;
- **secteur 5** : le nouveau bâtiment situé à Vidy 4 est terminé. Son inauguration a eu lieu le 8 décembre. Il reste encore à réaliser la fosse à déchets. Travaux prévus début 2012 ;
- **secteur 6** : les aménagements extérieurs ont finalement été réalisés en d'octobre.

Formation continue du personnel

Suite au plan de formation élaboré en 2010, le personnel de la division a suivi des cours de perfectionnement sur les thèmes suivants : aspirateur de rue, conduite de brosses de trottoirs et de véhicule porte-outils, port des équipements individuels de sécurité. Le groupe « Propreté & qualité » a suivi une partie des modules existants pour la formation des assistants de police.

ATELIERS & MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Après la réorganisation du Service et des AMV en septembre 2010, l'année 2011 peut être qualifiée d'année de consolidation. Les AMV assurent la logistique et l'entretien du domaine public, y compris le mobilier urbain et les installations mécaniques. Les AMV, dans le cadre de leurs compétences, sont au service de toutes les Divisions du Service mais également des autres Services de la Ville.

Unité « Services Généraux » (USG)

Le catalogue du magasin s'est accru de 199 nouveaux articles par rapport à l'année précédente, pour atteindre un nombre de 1919, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des Services communaux. Par ailleurs, la participation aux différents groupes de travail de la Commission d'achat Ville (CAV) s'est poursuivie cette année. Le programme d'entretien des structures métalliques des bâtiments s'est achevé cette année par la peinture des portes des ateliers et le changement des portes coulissantes des locaux de lavage des véhicules.

Unité « Garage » (UGa)

L'Unité « Garage » est responsable de l'entretien des poids lourds de la Ville (à l'exception de ceux des pompiers), soit environ septante véhicules et des machines et agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axe), soit plus de 600 unités. Elle offre également des presta-

tions de serrurerie sur les véhicules et de tôlerie à tous les Services de la Ville.

Après de longues recherches par voie de presse, et à l'issue de plusieurs mises au concours souvent infructueuses, l'Unité a enfin pu compléter ses effectifs avec du personnel qualifié.

Unité « Manifestations » (UMA)

La manifestation Gymnaestrada a certainement été l'évènement marquant de l'année au chapitre des manifestations publiques. Elle a induit un important engagement de la quasi-totalité des Unités de la Division, générant des heures supplémentaires (plus de 2900 heures) pour pouvoir répondre aux attentes exprimées. Dans ce cadre, l'Unité « Manifestations » a fabriqué pour Gymnaestrada deux rampes en bois, montées à la patinoire de Malley, et une rampe pour le stade de la Pontaise.

Grâce au crédit accordé de 30'000 francs, l'atelier de menuiserie a pu acquérir une ponceuse de champs qui permet d'améliorer la qualité et l'efficacité du travail.

Unité « Signalisation et marquages » (USM)

Cette Unité a été associée dans plus de cinquante projets d'aménagements routiers. De plus, elle a fabriqué 145 panneaux de signalisation spécifiques et septante panneaux « polices » pour Gymnaestrada.

Unité « Transport » (UTp)

L'Unité a réceptionné une machine de chantier Menzi Muck en remplacement d'une machine de même type arrivée en fin de vie. Plus que toute autre unité, elle a été sollicitée par Gymnaestrada en assurant toute la logistique des transports de la manifestation en collaboration avec l'armée.

Au titre du service hivernal, les trois premiers mois de l'année ont été particulièrement cléments et n'ont donné lieu qu'à sept petites sorties. Le service de piquet a pu être levé le 6 mars. Malgré un très faible investissement des collaborateurs dans le service hivernal, ces neuf semaines de piquet ont généré 606 jours de reprise de piquet (AMV et E&T), soit environ 2.5 ept.

Statistique des demandes de prestations

Division	Unité / section / atelier	Nombre de demandes reçues		Différence + ou -
		2010	2011	
Entretien & Travaux	Tag et graffiti	55	265	+ 210
	Travaux	282	398	+ 116
AMV	Signalisation	334	390	+ 56
	Serrurerie	25	36	+ 11
	Menuiserie	109	131	+ 22
	Electricité	57	81	+ 24
	Décoration	8	13	+ 5
	Magasins	44	70	+ 26
	Appareilleur	122	152	+ 30
	Mécanique *	17	15	- 2
	Carrosserie *	8	4	- 8
	Transport	2'151	2'469	+ 318
Total		3'212	4'024	+ 812

* ces chiffres ne sont pas significatifs, les demandes de prestations se faisant en principe par oral

SERVICE D'URBANISME

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation) ;
- ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	36.90	nd	19.90	nd
Police des constructions		nd	12.20	nd
Maquettes, expositions, photos		nd	5.00	nd
Total service	36.90	nd	37.10	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	+ 0.20

Personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	20	17.70	20	17.90
Police des constructions (OPC)	11	10.20	13	12.20
Maquettes, expositions, photos	4	4.00	4	4.00
Total service	35	31.90	37	34.10

Apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	0		0	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	8

Motifs des fins d'emploi (sans apprentis ni aspirants)

Décès	
Démission	4
Retraite	1
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	7

En 2011, le Service a connu des mouvements importants de personnel avec sept cessations d'activité (20% de l'équipe), dont quatre démissions, une mise à la retraite, une fin de contrat et un licenciement. En contrepartie, huit collaborateurs ont débuté leur activité (ingénieur, architecte-urbaniste, chef de l'OPC, adjointe administrative, assistantes et secrétaires, 23% de l'équipe). L'équipe sera encore complétée par de nouvelles arrivées en 2012, compensant les cessations d'activité de 2010 et 2011. Depuis l'entrée en fonction du nouveau chef de service en juillet 2009 et le démarrage de sa mutation, le Service d'urbanisme a poursuivi SA métamorphose, avec comme résultat le renouvellement de 60% de l'équipe d'urbanisme depuis deux ans et demi. L'objectif 2012 vise une stabilisation de l'équipe et sa mobilisation autour des thèmes porteurs de l'urbanisme comme la densité, la mixité, la qualité, la flexibilité, sans oublier les questions essentielles relatives à l'économie, au patrimoine, à la durabilité et la participation.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre d'études et de procédures en cours, toujours important, est comparable à 2010.

Six plans ont été mis à l'enquête publique (comme en 2010) :

- PAC n° 315 CHUV ;
- PAC n° 317 La Lovaire au lieu-dit Bois-Genoud (DCMI) ;
- PAC n° 319 du Bois d'En-Bas (DCMI) ;
- Modification du PGA concernant les terrains compris entre la place de Bellerive, la limite nord-ouest de la parcelle n° 20091, la Jetée-de-la-Compagnie et le quai du Vent-Blanc ;
- PPA concernant les parcelles n° 1558, 1603, 4721, 4725, 4773 et (4794) sises entre l'avenue de Rhodanie et le chemin du Muguet ;
- PPA concernant les terrains compris entre l'avenue de Beaulieu, la rue du Maupas, la rue du Petit-Rocher et les limites sud des parcelles n° 1073 et 1077.

Cinq plans ont été approuvés par le Conseil communal (contre trois en 2010) :

- PPA Jumelles Bel-Air concernant les terrains compris entre la rue des Terreaux, la Place Bel-Air, les Escaliers de Bel-Air, la rue de Genève et la parcelle n° 548 ;
- PPA concernant les parcelles n° 3177, 5453, 5606, 5612 et 20305 comprises entre l'avenue de l'Elysée et le quai d'Ouchy ;
- PPA au lieu-dit Le Désert, concernant la parcelle n° 20381 délimitée par le chemin Guillaume-de-Pierrefleur et les parcelles n° 2397, 20382 et 1038 ;
- PPA au lieu-dit La Blécherette, concernant les terrains compris entre l'avenue du Grey, le PPA La Grangette, la limite est des parcelles n° 2397 et 2392, la route du Mont et la route de Romanel ;
- Plan d'affectation radiant les limites des constructions - route cantonale n° 701b - Secteur aux abords de Montblesson.

Trois plans ont été mis en vigueur par le Département de l'économie (DEC) (contre deux en 2010) :

- PPA Montblesson – La Planche-au-Comte, concernant la parcelle n° 15050 et une fraction des parcelles n° 15058, 15069, 15612 et 15631 ;
- PPA au Château Fallot - addenda au plan légalisé n° 713 du 23 janvier 2004 ;
- PPA concernant les parcelles n° 3177, 5453, 5606, 5612 et 20305 comprises entre l'avenue de l'Elysée et le quai d'Ouchy.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2007	2008	2009	2010	2011
Procédure en cours	21	19	20	42	41
dont PPA	18	17	17	34	34
dont PAC	3	2	3	5	5
dont PDL	0	0	0	3	2
Mises à l'enquête publique	6	2	4	6	6
Approbations par le Conseil communal	4	4	4	3	5
Mises en vigueur par le département cantonal	5	3	3	2	3

Les trois plans d'affectation approuvés ont les caractéristiques suivantes :

- PPA Planche-au-Comte : rocade entre zone de villas et zone intermédiaire pour 8'790 m² ;
- PPA Musée olympique : agrandissement de 1'500 m² de SBP et construction d'un centre d'études olympiques de 5'188 m² SBP ;
- PPA Rovéréaz – Château Fallot : augmentation du nombre de logements pouvant être réalisés, qui passe de 5 à 18 logements d'approximativement 220 m² de SBP chacun.

CELLULE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le rapport-préavis N° 2010/64 « Intentions de la Municipalité pour la révision du Plan directeur communal - Demande de crédit d'étude » a été adopté par le Conseil communal le 24 mai 2011. Si les premières bases pour l'élaboration du futur PDCom devant assurer un aménagement cohérent et continu du territoire avaient déjà été posées, la seconde moitié de l'année a été consacrée à préciser et enrichir la démarche autour de trois axes - thématique, territorial et opérationnel - et à clarifier l'organisation, le rôle des différents groupes et leurs relations. Des présentations du processus de révision ont eu lieu dans les différentes Directions et se poursuivra avec les partis politiques et associations. Cela permet de parfaire l'information auprès de tous les acteurs concernés et enrichira le contenu de la réflexion pour établir le cahier des charges des futurs mandataires. La rédaction de ces documents permettra de lancer les appels d'offres au premier trimestre 2012.

CELLULE MÉTAMORPHOSE

Le programme Métamorphose proposé par la Municipalité pour la législature 2006-2011 va se poursuivre au cours des prochaines législatures. En 2011, il est entré dans une phase opérationnelle avec le lancement et le jugement de plusieurs concours d'urbanisme et d'architecture, en particulier sur les sites de la Tuilière et des Prés-de-Vidy.

Cette nouvelle phase a été marquée par le départ, en fin d'année, du chef de projet Métamorphose ainsi que d'un chef de site. Ces deux postes stratégiques ont été repour-

vus. Compte de tenu de l'évolution du projet, l'organigramme a été révisé impliquant plus fortement la Municipalité et les directions, et officialise le rôle de chacun. Les trois principaux sites du programme Métamorphose, soit les Plaines-du-Loup, la Tuilière au nord et les Prés-de-Vidy au sud, ont connu des évolutions significatives. Dans ce cadre, cet important projet lausannois nécessite l'implication de nombreux acteurs dans plusieurs Services et Directions de la Ville. Un travail conséquent de collaboration et de coordination s'effectue de manière régulière pour mener à bien ce projet.

Plaines-du-Loup

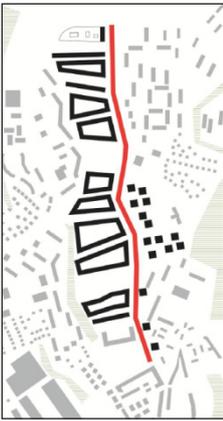
En septembre 2010, les résultats du concours d'urbanisme lancé sur le site des Plaines-du-Loup ont été rendus publics. Le lauréat, le bureau lausannois Tribu'architecture, a été mandaté pour l'élaboration du Plan directeur localisé (PDL) sous la direction du Service d'urbanisme. Plus d'une dizaine de Services communaux issus de toutes les Directions ont été amenés à collaborer ou à se prononcer. Au niveau des services de l'Etat, le projet a été présenté à la sous-commission des espaces publics ainsi qu'à la commission interdépartementale des projets intercommunaux. Dans le cadre du PALM, le PDL a fait l'objet de présentation et de consultation auprès du Schéma directeur du Nord. Le PDL va être soumis à l'examen préalable du Canton au premier trimestre 2012. Il devrait être déposé pour consultation publique en automne 2012. Le plan prévoit la construction d'environ 550'000 m² de surface brute de plancher (SBP), permettant ainsi d'accueillir environ 6'500 habitants et 3'500 places de travail selon le principe de société à 2'000 W.

Deux écoles, des garderies, une maison de quartier, une patinoire, un skate parc et un terrain d'aventures sont prévus. Le club de tennis est déplacé, mais reste sur le site. Un réseau structurant, formé d'avenues, de rues, de ruelles et de places, relie le nouveau quartier au contexte environnant principalement constitué de tissus bâtis du XX^e siècle.

Des espaces publics majeurs ou des quartiers appropriables par tous sont répartis sur le quartier. Ils feront l'objet d'un soin particulier afin de favoriser la convivialité et la rencontre.



Plaines-du-Loup : Projet ZIP



Le rôle de colonne vertébrale de l'avenue des Plaines-du-Loup est renforcé par la création d'un front bâti de grande dimension.

A l'ouest de l'avenue, le plan propose une urbanisation durable sous forme d'îlots.

La morphologie du bâti tient compte de l'orientation et de la distance entre façade dans le but d'assurer un apport solaire optimum permettant ainsi de minimiser les besoins en énergie.

En matière d'environnement, les objectifs fixés par le plan sont nombreux et ambitieux, notamment

en limitant le stationnement, en favorisant la mobilité douce et les transports publics, en limitant le taux d'imperméabilisation du sol et en ayant recours à des énergies renouvelables endogènes.

Du 16 au 18 juin ont eu lieu les rencontres de l'écoquartier, initiées par le Service du logement et des gérances. Les nombreux visiteurs ont eu l'occasion d'assister à des présentations, de découvrir la maquette et de discuter avec les techniciens en charge du projet. Des nouvelles rencontres, informations, ateliers de discussions seront proposés à la population dès le deuxième trimestre 2012. Après le dépôt du PDL, les prochaines étapes consisteront à élaborer plusieurs plans partiels d'affectation en fonction du phasage de réalisation du futur quartier. Cette planification est liée à celle des deux autres sites où seront déplacées les infrastructures sportives actuelles. La Ville, propriétaire du sol, entend céder des droits de superficie à des investisseurs finançant ainsi une partie essentielle des équipements publics. La volonté de la Municipalité est de garantir une répartition des logements selon la règle des trois tiers : logements à loyers subventionnés, logements à loyers contrôlés et logements à loyers libres.



La Tuilière : Projet
BEND IT LIKE BECKHAM

La Tuilière

Au printemps 2011, le concours d'idées et de projets pour l'aménagement de la Tuilière et son centre de football dévoilait son lauréat. Le bureau lausannois Graeme Mann et Patricia Capua Mann propose la création d'un grand parc des sports installé dans une clairière composée de l'arborisation existante du vallon du Petit-Flon et d'une densification autour du site englobant la ferme du Solitaire.

Afin de respecter l'idée du grand parc paysager, les volumes émergents sont limités dans leur gabarit afin de donner un caractère plus pavillonnaire. D'une expression architecturale unitaire, les éléments du programme sont

traités avec des lignes brisées et revêtus de matériaux clairs transparents et translucides.

Une place d'accueil dans le prolongement du carrefour de la Blécherette permet de gérer l'interface des transports publics et l'accès principal du site. La séparation sur plusieurs niveaux des flux permet la cohabitation des multiples activités prévues.

Le centre sportif est caractérisé par la volonté de créer des relations visuelles et physiques fortes entre les différents programmes.

Ce pôle sportif offre la capacité d'accueillir, en plus du stade d'athlétisme et de la salle multisports, un mur de grimpe, une salle de hockey in line, du tennis de table, de l'haltérophilie, un centre commercial et un P+R. S'agissant d'un concours d'idées, ce programme fera l'objet d'un concours d'architecture.

Le centre de football situé au nord du site prévoit la construction de neuf terrains de football et d'un bâtiment. Ce dernier recevra sous un même toit toutes les activités liées au centre de football telles que les vestiaires, les locaux des clubs et la buvette. Une procédure d'affectation du sol est en cours de réalisation.

Le projet de déplacement de la route de Romanel est en cours de développement par les services communaux en collaboration avec le Canton. Sa mise à l'enquête est coordonnée avec la procédure d'affectation du sol.

Prés-de-Vidy

Un complexe sportif et multifonctionnel comprenant le stade de football pour 13'000 spectateurs en remplacement du stade de la Pontaise, une piscine olympique couverte, un boulodrome, des logements, des bureaux, des commerces ainsi qu'un P+R verra le jour aux Prés-de-Vidy grâce à un partenariat public-privé. La planification de ce site a été élaborée par les services communaux, les futurs utilisateurs et quatre investisseurs retenus dans l'appel d'offres lancé en novembre 2009.

En mars 2011, la Municipalité a lancé un concours de projets et d'idées, afin d'obtenir la meilleure proposition pour ce nouveau morceau de ville. Plusieurs équipes internationales composées d'architectes et d'ingénieurs ont été retenues. Les résultats seront rendus publics mi-février 2012.

Un plan partiel d'affectation sera mis en œuvre. Ce projet sera développé en collaboration avec les investisseurs. En parallèle, une campagne de fouilles archéologiques sera organisée en collaboration avec le Service immeubles, patrimoine et logistique du Canton.

CELLULE AGGLOMERATION / RÉGION

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

PALM 2007 (PALM de 1^{ère} génération)

Suite au PALM 2007, la Confédération a libéré en 2010 des montants importants destinés à la réalisation des projets de l'agglomération pour la période de 2011 à 2014. En 2010, les engagements respectifs des partenaires ont été réitérés et précisés. Tous ont souscrit, dans le cadre de leurs compétences, à l'exécution des mesures contenues dans « l'Accord sur les prestations » de la Confédération. Cet accord concerne principalement la partie transport et urbanisation du projet PALM et fait l'objet d'un financement conjoint Confédération, Canton, communes. Un

Protocole additionnel, signé par les partenaires du PALM, est venu compléter la Convention établie en février 2007.

Axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Les axes forts de transports publics planifiés dans le cadre du PALM 2007 constitueront la future colonne vertébrale des transports publics de l'agglomération. Les étapes pour la réalisation d'une ligne de tramway du Flon à la gare de Renens et de lignes de trolleybus à haut niveau de service se suivent conformément au calendrier. Le dépôt des plans pour la Procédure d'approbation des plans (PAPE) fédérale est prévu le 1er trimestre de 2012.

PALM 2012 (PALM de 2^e génération)

Parallèlement à la réalisation des mesures du PALM 2007, un processus de révision du PALM (PALM de 2^e génération) a été engagé en 2010. Il vise à adapter le projet aux exigences fédérales, à prendre en compte l'évolution du contexte et, en particulier, à se calquer sur les cycles de 4 ans du calendrier de la Confédération.

Faisant un état des lieux de l'agglomération, le PALM 2012 reprend les projets du PALM 2007, en accroît la cohérence et les adapte aux nouvelles réalités. Il planifie le développement de l'agglomération pour l'état 2030 et définit les mesures qui assureront un développement coordonné de l'urbanisation et de la mobilité à cet horizon.

Les projets d'agglomération de 2^e génération devront être déposés au plus tard au 30 juin 2012. Ils feront l'objet d'un nouvel examen par la Confédération en 2012, pour une libération des fonds prévue en 2014. Les premières mesures devront être mises en œuvre dans la période 2015-2018.

Conception d'évolution du paysage (PNP-EES)

Depuis 2009, le PALM élabore « une conception d'évolution du paysage » (CEP). La CEP considère le paysage dans son ensemble (surfaces agricoles, forêts, cours d'eau et milieu bâti) et recense les perspectives d'évolution en vue de son utilisation durable et de sa mise en valeur écologique et esthétique. Elle a débouché en 2011 sur la rédaction de deux documents : une stratégie « Parc, nature et paysage » (PNP) et une « Etude environnementale stratégique » (EES). Ces études n'ont pas été validées à ce stade ; elles servent de données de base pour la rédaction des volets Paysage et Environnement du PALM 2012.

Stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération

Initiée en 2011, cette étude à l'échelle du PALM vise à coordonner l'implantation des bâtiments hauts dans l'agglomération. Tenant compte du grand paysage, l'étude définit les critères à prendre en compte pour l'évaluation des projets de tours. Validée en 2012, cette stratégie servira d'aide à la planification et à l'évaluation des futurs projets de tours dans l'agglomération.

ICFF

Selon les directives de la Confédération, la stratégie d'implantation des installations commerciales à forte fréquentation (ICFF) constitue une exigence de base pour l'examen et le cofinancement des projets d'agglomération de 2^e génération. Le Canton s'est doté d'une telle stratégie, qui a été adaptée à l'échelle du PALM et menée par les différents partenaires de l'agglomération. Elle consiste à

tenir compte des différents critères tels que l'accessibilité, la finalité de l'environnement, le bassin de chalandise qui orientent la localisation des ICFF. La stratégie ICFF est intégrée à la révision du PALM. Elle fera l'objet d'une fiche du Plan directeur cantonal et d'un article dans la LATc révisée. Pour Lausanne, les effets de cette stratégie devraient être favorables. En effet, la limitation des centres commerciaux en périphérie devrait favoriser les commerces du centre-ville.

Terrain de foot de Chavannes

Enfin, une étude lancée en 2010 a permis d'identifier les sites potentiels en mesure d'accueillir les terrains de football de Chavannes situés à proximité de l'EPFL et qui appartiennent à la Commune de Lausanne. Cette réflexion a notamment permis de lancer en 2011 une réflexion stratégique sur la révision du plan d'affectation cantonal des Hautes Ecoles, qui comprendra ce secteur stratégique.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Chantier 2 : Secteur Malley – schéma directeur intercommunal (SDiM) et études sectorielles associées (2006 -)

Le Plan directeur localisé de Malley a été transformé en Schéma directeur intercommunal de Malley. Le schéma a été présenté en consultation publique en mai 2011, et pour consultation dans les services communaux.

En parallèle, un concours d'urbanisme et d'espaces publics a été lancé dans le secteur de Malley Centre, à proximité de la halte RER de Prilly-Malley, dont l'inauguration est prévue en juin 2012. Les terrains considérés se trouvent sur les communes de Prilly et de Renens et sont propriété de Lausanne et des CFF. Afin de documenter le site, des études préliminaires ont été réalisées en 2010 et 2011 : une étude de marché (2010), une étude sur l'état des sols (2011), et un plan des équipements collectifs (2011). Le lauréat du concours sera connu en février 2012.

Schéma directeur du Nord lausannois

Chantier 1 : Axe Lussex – Bel-Air

En mars 2010, il a été décidé d'entreprendre un plan directeur localisé intercommunal sur le périmètre du chantier 1. En 2011, un document cadre a été établi. Il servira de base à l'établissement du cahier des charges de l'appel d'offres, prévu en 2012. Les résultats des chantiers d'études 2 et 4a seront intégrés au PDL. Il pourrait être validé à fin 2012.

Chantier 2 : Stratégie d'accessibilité multimodale

L'étude du chantier 1 a démontré que les projections de densification entraîneront une augmentation importante de la charge de trafic dans le périmètre du SDNL et sa périphérie. L'étude démarrée en 2011 a pour vocation d'apporter une vision globale des déplacements sur tout le périmètre du SDNL et d'apporter les solutions (notamment par de nouvelles infrastructures) nécessaires. Un rapport final provisoire est en cours de circulation auprès des partenaires. La validation de l'étude est prévue au 1er semestre 2012.

Chantier 2a1 : Extension du réseau t1 sur la commune du Mont-sur-Lausanne

Ce chantier, qui prévoit l'électrification de la ligne 8 pour 2012 et la dérivation de la ligne 3 à Bellevaux pour des-

servir le quartier de Maillefer, se poursuit. Relativement à la ligne 8, une cadence toutes les 10 minutes est toujours envisagée en décembre 2012. Concernant le prolongement de la ligne 3 à Bellevaux pour desservir le quartier de Maillefer, l'électrification est prévue en décembre 2013.

Chantier 2b1 : Jonction autoroutière de la Blécherette

Le dossier est à l'étude auprès de l'Office fédéral des routes. La réalisation est prévue en 2015-2018. Le budget est estimé à 90 millions de francs.

Chantier 4a – Volet A : Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage

Cette étude, démarrée en 2010, s'est poursuivie en 2011. Elle vise à élaborer une stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage dans le périmètre du nord lausannois, appelé à être fortement urbanisé. L'étude propose une analyse fine des structures paysagères du secteur et propose des stratégies d'aménagement pour coordonner l'urbanisation avec la valorisation du paysage et de l'environnement, et la préservation de l'agriculture.

Chantier 4a – Volet B : Parc d'agglomération de la Blécherette

Le deuxième volet du chantier d'étude 4a traite de l'aménagement du futur parc d'agglomération de la Blécherette, entre ville et campagne. L'étude détermine le concept d'ensemble et les fonctions de ce parc d'agglomération, en tenant compte des projets prévus sur le site (notamment, une centrale de biométhanisation et un parking grandes manifestations). La validation des volets A et B du chantier 4a est prévue au premier semestre 2012.

Schéma directeur de l'Est lausannois

Les communes de l'Est lausannois offrent des potentiels de développement modestes par rapport aux autres secteurs de l'agglomération. Elles sont essentiellement concernées par des questions de mobilité, telles que la maîtrise de l'augmentation de la charge de trafic, l'intégration des axes fort de transport public Bussigny-Lutry, la création de parkings d'échange, la mise en place de mesures de modération du trafic et de requalification des espaces publics sur les routes cantonales. Afin d'assurer une vision cohérente à l'échelle intercommunale, les communes se sont dotées d'un rapport technique « mobilité et urbanisme » qui pose les bases d'un futur Schéma directeur de l'Est lausannois. Le rapport a été validé par les partenaires en 2011. Différentes études complémentaires, sur demande des services cantonaux, sont en cours pour que le rapport technique évolue vers un Schéma directeur.

CELLULE ESPACE PUBLIC

La collaboration transversale au sein du Bureau (atelier des espaces publics) à vocation pluridisciplinaire s'est améliorée en 2011. En effet, en plus de l'architecte-urbaniste attaché au Service d'urbanisme, qui occupait déjà ce local, l'arrivée d'un architecte des espaces publics, attaché au Service d'architecture, a enrichi l'échange pluridisciplinaire. Cet échange s'est dynamisé davantage avec l'organisation de certaines séances du GEP dans ce

lieu avec la participation, selon la thématique traitée, de collaborateurs d'autres Services comme routes et mobilité, parcs et domaines, assainissement ou police.

L'architecte-urbaniste est membre permanent de la structure espace public : cela implique sa participation à des séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement de projets est le rôle du Groupe des espaces publics (GEP) formé par différents collaborateurs selon la nature de la problématique. Ces problématiques sont présentées de manière mensuelle à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, l'architecte-urbaniste participe à la COPROJ, séance mensuelle destinée au débat autour des projets des Axes forts.

Les villes sont soumises à des problèmes qui se ressemblent beaucoup : les solutions d'ici ou d'ailleurs sont parfois inspiratrices, adaptables et parfois carrément transposables, et nous participons à ces échanges. A la fin de l'année, Lausanne a été honorée en participant à un article sur notre ville dans le cadre du livre intitulé « Le piéton dans la ville – l'espace public partagé » (éditions parenthèses 2011). Ce livre, publié en français et en anglais, est un regard croisé des stratégies de sept villes européennes en termes d'espaces publics. A côté de Londres, Paris, Amsterdam, Copenhague, Lyon et Vienne, Lausanne a été remarquée par les stratégies mises en places et celles en prospective.

CELLULE DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de l'application des dispositions de protection de l'environnement et du suivi des conditions d'habitabilité, la cellule DDE, Office de coordination des risques environnementaux (OCRE), qui s'est renforcée en 2011 avec l'engagement d'un ingénieur en environnement, a répondu à de nombreuses sollicitations formulées par les usagers et les Services communaux. En complément, l'Office participe à l'évaluation des conditions environnementales dans le cadre des projets de planification et de développement des infrastructures, alors que la Délégation aux risques environnementaux (DRE) ne s'est pas réunie au cours de l'année.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'OCRE a assuré la coordination des études d'assainissement du bruit routier de la zone urbaine, ainsi que les études complémentaires pour le dispositif d'accompagnement de la réalisation de la route de contournement de la Sallaz. Dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'air, l'OCRE a participé au bilan du Plan des mesures OPair 05 ainsi qu'à la rédaction du préavis N° 2011/57 « Réponse au postulat Perrin demandant la mise en œuvre d'un plan général climatique ». De plus, il a rédigé le rapport-préavis N° 2011/13 « Postulat Michaud et consorts - Pour améliorer la qualité de l'air : Lausanne prend des mesures », relatif à la démarche prospective pour l'établissement de zones à faibles émissions. Sur le plan des procédures d'impact, outre l'élaboration de cahiers des charges et le suivi des rapports d'impacts (RIE) en relation avec les projets des axes forts, l'OCRE a participé au suivi de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du PDL des Plaines-du-Loup. Il a en outre

collaboré au suivi environnemental de l'exécution des travaux de la route de contournement de la Sallaz et à la réalisation du P+R de Vennes.

Dans le domaine des déplacements, le responsable de l'OCRE a participé aux réunions du Groupe technique lausannois des transports (GTLT), lesquelles ont été consacrées pour l'essentiel au suivi du Projet d'agglomération (PALM) et à la mise en œuvre du plan de mobilité. En outre, en concertation avec le nouveau responsable des espaces publics, l'OCRE a représenté le Service d'urbanisme dans les études d'aménagements urbains lors des travaux du BEP, du CEP ainsi que dans le cadre du projet des Axes forts des transports publics urbains, notamment à la COPROJ pour le projet de tramway. Il a également assuré l'introduction du nouveau collaborateur dans les projets au sein de l'administration communale. Ainsi, ce nouvel ingénieur a pu assurer l'accompagnement environnemental de différents projets de planification (PDL, PPA) et d'infrastructure (éoliennes, routes), ainsi que répondre à différentes sollicitations pour des plaintes et des demandes diverses en relation avec l'environnement.

CELLULE PATRIMOINE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention signée en 2010 entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, des réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments permettent de traiter des objets sous protection spéciale – classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire – et de poursuivre une réflexion commune concernant la pratique de la conservation du patrimoine. Dans un souci d'échanges constructifs réciproques, des rencontres bimestrielles ont réuni la déléguée à la protection du patrimoine bâti et des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud.

La déléguée a traité 360 affaires en application de la LATC et de la LPNMS concernant des objets recensés, a participé à 437 réunions internes ou externes, ou encore à des visites. Comme l'an dernier, plus d'une centaine de déplacements sur le terrain lui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes ou propriétaires. A signaler qu'aucun bâtiment recensé n'a été démolé au cours de l'année.

La concertation en amont du dépôt de la demande de permis de construire permet en effet une meilleure préservation de la substance historique et un traitement plus rapide du dossier, du point de vue évidemment de la conservation du patrimoine. Les objectifs de densification importants pour le développement de notre ville font peser parfois des menaces sur des objets d'intérêt patrimonial. On observe dans certains quartiers une forte sensibilité à la disparition d'objets qui ne sont pas de première importance mais suscitent un élan de sympathie, qui s'exprime notamment par des pétitions adressées au Conseil communal concernant les Bergières ou encore la Pontaise.

La déléguée a poursuivi sa collaboration à plusieurs dossiers de PPA afin d'y mettre en valeur les objets présentant un intérêt patrimonial reconnu. Les dossiers des Axes forts de transports publics urbains ont nécessité de sa part un engagement particulier afin de préserver certains objets urbains menacés et de veiller à un respect des qualités architecturales, urbanistiques et historiques d'immeubles concernés par leur tracé. Les projets développés par les CFF pour la transformation de la gare de

Lausanne dans le cadre de Léman 2030 les ont incités à créer un groupe de suivi « patrimoine » réunissant les responsables des CFF, de l'OFC, du Canton et de la Ville, dont l'activité se développera au cours de l'année 2012. Elle a rejoint le groupe « Développement durable » piloté par le SIPAL, où elle fait valoir le point de vue de la conservation du patrimoine.

Au sein de l'administration communale, la déléguée a maintenu des contacts soutenus avec le Service d'architecture en charge de projets concernant le patrimoine propriété de la Ville de Lausanne, mais aussi avec les services du logement et des gérances, des écoles primaires et secondaires, de la jeunesse et des loisirs, et des sports. Parmi les affaires concernées, les travaux réalisés à l'école de Florimont, le projet pour la maison des Toises 14 et encore l'immeuble de la rue Neuve 2. Ces dossiers soulignent l'importance d'inscrire la conservation du patrimoine dans une réflexion large sur le développement durable, la réduction des dépenses énergétiques et de l'énergie grise. La déléguée a aussi été associée aux réflexions portant sur l'élaboration d'un nouveau concept d'affichage, ainsi que du Plan lumière initié par les Services industriels.

La déléguée a figuré au jury du concours pour l'assainissement de l'enveloppe du groupe scolaire de la Vallée de la Jeunesse (Ecole Professionnelle de Commerce de Lausanne – Centre sportif) organisé conjointement par le Canton et la Commune.

Sur le thème « Un monde sous nos pieds », les Journées du patrimoine ont connu un beau succès. Cette année, la participation de la Ville de Lausanne a été réduite à un jour et un seul site, mais quel site. Grâce à l'engagement du Service d'assainissement, le voûtage du Flon a accueilli 725 visiteurs de tous âges.

Elle est intervenue pour présenter la conservation du patrimoine au sein de la Ville de Lausanne dans le cadre d'une formation aux métiers de la ville destinée à des cadres des pays africains, ainsi qu'à une délégation provenant de Chine. Elle a également donné des cours et conduit des visites aux étudiants du MAS « Conservation du patrimoine » et du CAS « Patrimoine et tourisme », tous deux pilotés par l'Université de Genève. Elle a participé de manière suivie à l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » à l'ENAC-EPFL, consacrée à un immeuble propriété de la Ville recensé en note *3*.

Dans la deuxième édition de la revue Patrimoine vaudois, la déléguée a publié « Le collège de la Rouvraie à Lausanne. Intervention sur un patrimoine récent ». Elle a également participé à un ouvrage collectif dédié à la patinoire-piscine de Montchoisi en y publiant une contribution sous le titre « Une patinoire qui fait des vagues ».

CELLULE PARTICIPATION ET STRATÉGIE FONCIÈRE

Les Cellules « Participation » et « Stratégie foncière » ont avant tout pour objectif d'identifier une ou plusieurs personnes ressources au sein du Service d'urbanisme pouvant interagir de manière transversale avec d'autres Services internes de l'administration œuvrant aussi sur ces problématiques.

Le nouvel organigramme du Service ayant été approuvé par la Municipalité à l'été 2010, ces cellules seront progressivement activées en 2012 à travers des plateformes d'échanges interservices.

Toutefois, dans l'intervalle, le Service a initié puis piloté deux démarches participatives en 2010 et 2011, qui se poursuivront en 2012 : le quartier du Petit-Château et le secteur du Vallon.

Le 21 octobre 2009, la Municipalité a décidé d'ouvrir une procédure de plan de quartier à la demande des propriétaires du quartier du Petit-Château. Compte tenu des avis divergents exprimés par ceux-ci sur l'avenir de leur quartier, le Service d'urbanisme a pris l'initiative de réunir régulièrement les protagonistes afin de discuter du contenu du futur plan d'affectation. Deux séances ont été organisées en 2011, qui permettront probablement de dégager un consensus en 2012.

Par ailleurs, en février 2011, la population lausannoise prenait connaissance des résultats de la démarche participative lancée sur le Vallon en 2010. Quarante-cinq objectifs consensuels étaient formulés, aidant ainsi l'administration à cerner les attentes des habitants. Ces objectifs peuvent être regroupés en trois grands axes :

- conservation et développement du quartier ;
- vie de quartier ;
- mobilité (comme par exemple des liaisons dédiées à la mobilité douce).

Ils feront partie intégrante du cahier des charges de l'étude-test qui sera lancée en 2012. Cette dernière vise à doter le quartier du Vallon d'un concept d'aménagement global et à stimuler une réflexion territoriale cohérente en intégrant tous les acteurs du quartier. L'objectif est de poursuivre le processus participatif et d'approfondir les enjeux identifiés en invitant la population à s'exprimer lors de tables rondes. Parallèlement, des actions temporaires de co-construction seront prévues, notamment sur le thème de l'espace public.

CELLULE OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

Après plus de trente ans d'activité, le chef de l'Office de la police des constructions a fait valoir son droit à la retraite et a quitté son activité au 31 mars. Son successeur est entré en fonction le 1^{er} juillet.

La tâche de l'Office de la police des constructions découle essentiellement des articles 17 et 104 de la loi LATC. Son premier rôle réside à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'Office assure la gestion des dossiers de constructions et les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, il prend en charge tous les projets qui lui sont présentés, soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir demandé l'avis d'autres Services concernés de l'administration communale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les 337 oppositions/interventions ont nécessité 2048 rapports/analyses (2098 en 2010), de même que la participation à 671 séances de travail (626 en 2010) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. Le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par

courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs. L'Office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'Office, lequel bénéficie également de l'appui du secrétariat du Service d'urbanisme. Il est dû entre autres aux facteurs suivants :

- le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours conséquent (530 projets déposés en 2006, 506 en 2007, 538 en 2008, 535 en 2009, 472 en 2010 et 494 en 2011). Au surplus, les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales doivent tenir compte dans l'application de la Loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Cette complexité s'est encore accentuée depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'énergie ainsi que les nouvelles directives entrées en vigueur le 1^{er} mars 2011 exigeant un diagnostic amiante pour toutes les interventions sur des bâtiments construits avant le 1^{er} janvier 1991 ;
- le nombre de recours déposés, mais surtout leur plus grande complexité.

Parmi les projets autorisés en 2011, on peut relever la transformation et la surélévation du Musée olympique à l'avenue de l'Elysée, la transformation et la rénovation de la tour Bel-Air, la construction de quatre bâtiments d'habitation après démolition du garage Berger à l'avenue de Morges et les deux projets de construction de cinq bâtiments d'habitation chacun au chemin de la Feuillère.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'OPC et du Service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

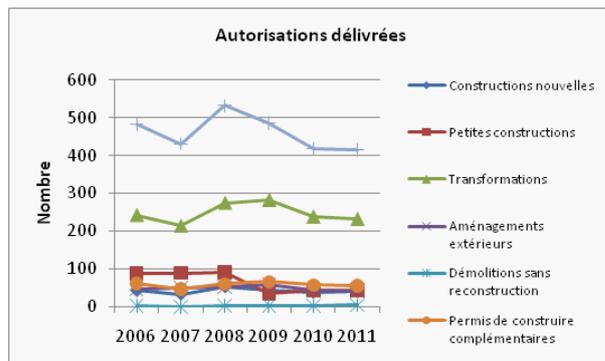
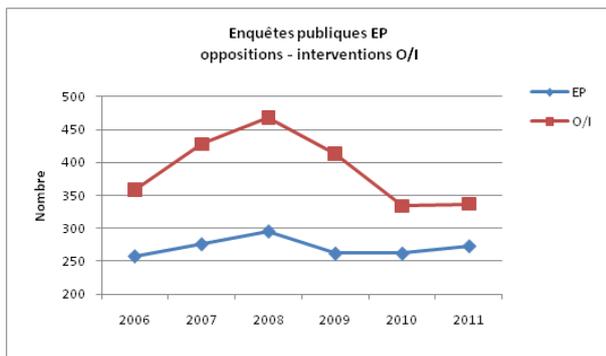
Le traitement des affaires de la police des constructions dans Goéland a amené une amélioration lors de certains actes administratifs et en matière d'informations pour l'ensemble des services de la direction et hors direction. Elle nécessite toutefois un effort particulier au sein de l'Office d'une part, du fait qu'il se trouve au départ et à la fin d'un processus de travail avec en finalité une synthèse à effectuer des directives des Services et, d'autre part, en raison d'un traitement conjoint sur papier de ces dossiers rendu nécessaire pour l'instant pour des raisons pratiques et juridiques.

En application de l'article 68a du RLATC, entré en vigueur le 1^{er} mars 2008 et qui prévoit les objets non soumis à autorisation sous certaines conditions, 35 décisions ont été prises en 2011 (38 en 2009 et 10 en 2010) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques et oppositions/interventions

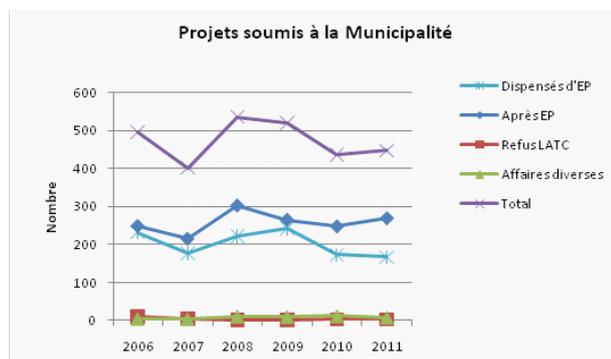
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Enquêtes publiques	258	276	295	262	262	273
Oppositions/Interventions	359	428	468	413	334	337



Propositions soumises à la Municipalité

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Projets dispensés d'enquête publique	232	178	221	243	173	167
Projets après enquête publique	249	216	302	265	248	269
Refus LATC	10	4	2	1	3*	3
Affaires diverses	5	4	11	10	12	8
Total	496	402	536	519	436	447

* Outre les trois refus LATC, cinq projets ont été refusés en application d'autres lois, dont la LATC doit tenir compte, et qui ne permettent pas de propositions municipales.



Le nombre d'autorisations est en croissance de 2.5% par rapport à 2010, mais demeure 5.5% en dessous de la moyenne de six dernières années (473 propositions).

Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	43	33	53	43	38	40
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	88	89	90	35	42	44
Transformations	242	214	274	282	238	232
Aménagements extérieurs	47	49	52	58	42	40
Démolitions sans reconstruction	2		3	3	2	4
Permis de construire complémentaires	61	46	60	66	57	55
Total	483	431	532	487	419	415

On peut constater que le nombre de permis de construire est en baisse constante depuis quatre ans (2008), soit - 22% depuis 2008, avec une certaine stabilisation relativement à 2010 (- 0.7%).

Durée

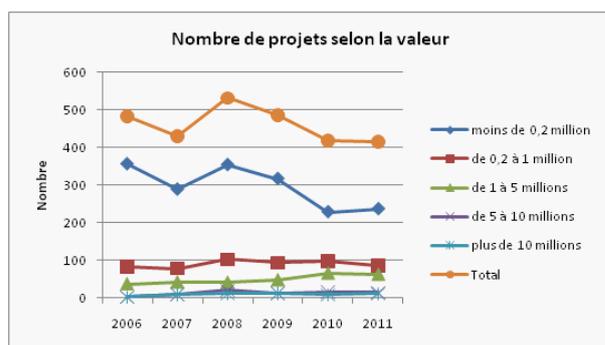
La durée moyenne de traitement des dossiers par type, de l'ouverture de l'enquête publique à la délivrance du permis, est la suivante :

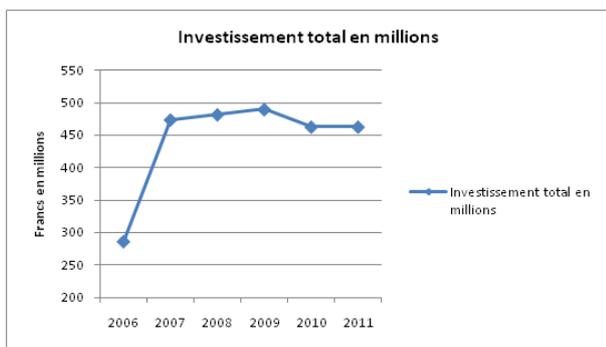
Détail du traitement	Nombre de jours
Dossiers soumis à autorisation avec enquête publique, de l'ouverture de l'enquête à la délivrance du permis	126
Dossiers soumis à autorisation sans enquête publique, de la réception du projet à la délivrance du permis	42

Contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse, les délais moyens de traitement des dossiers sont stables. Toutefois, on peut à terme espérer diminuer ces délais pour certains dossiers en classifiant les demandes selon leur complexité.

Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Projets de (en francs) :						
moins de 0,2 million	356	289	354	317	229	237
de 0,2 à 1 million	83	79	103	94	98	87
de 1 à 5 millions	38	43	42	49	67	64
de 5 à 10 millions	3	10	21	13	16	15
plus de 10 millions	3	10	12	14	9	12
Total des projets	483	431	532	487	419	415
Investissement total estimé pour les projets de 0,2 million et plus	286	474	482	490	463	463





On observe une stabilisation du total des investissements depuis 2010, qui demeure 4.5 % supérieur à la moyenne des six dernières années (443 mios).

Parcage : Nombres de places autorisées

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Parkings souterrains	426	2105	710	418	331	517
Garages-boxes et couverts extérieurs	74	79	98	15	23	44
Places de parc extérieures	217	456	320	137	436	144
A supprimer	95	560	310	257	303	111
Total	622	2080	818	313	487	594

Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	106	102	119	103	84	102

Recours déposés

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	9	12	15	26	12	17

Courrier sortant (lettres)

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	2595	2615	2906	3117	2930	3012

CELLULE ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

En 2011, le Service d'urbanisme a assuré l'affichage et le suivi de douze enquêtes publiques et effectué une consultation pour des projets qui ne relèvent pas de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que l'OFT, l'IFICF.

Les enquêtes ou consultations se répartissent comme suit en fonction des lois concernées :

- Loi fédérale sur les chemins de fer : cinq enquêtes ;
- Loi cantonale sur la police des eaux dépendant du domaine public : deux enquêtes ;
- Loi cantonale sur les routes : une enquête ;
- Loi sur la distribution de l'eau : une enquête ;
- Loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites : deux enquêtes ;
- Loi fédérale sur les entreprises de trolleybus : deux consultations.

Ces enquêtes ou consultations ont porté sur les objets suivants :

- classement de la flotte Belle Epoque du Lac Léman ;
- Béthusy 34 - Classement villa « Bergerette » ;

- assainissement du bruit ferroviaire – ligne Lausanne – Genève/Renens ;
- Paleyres – CFF : adaptation du faisceau des voies ;
- projet de renouvellement du réseau radio de la ligne Lausanne-Echallens-Bercher.
- m2 : projet de couverture partielle du Pont du vallon ;
- tl : atelier m2 à Vennes – extension garage de la route de Berne ;
- projet d'aménagement d'un abri sur le débarcadère N° 2 de la CGN, au lieu-dit Débarcadère d'Ouchy ;
- projet de limitation d'accès aux estacades et digues au moyen de portails équipés d'un système de contrôle d'accès ;
- construction du tronçon de conduites d'eau potable entre la sortie de la galerie de Tridel à la Borde et le réservoir de Petite Croix à Romanel ;
- tl – adaptation de la ligne de contact Trolleybus à l'avenue du Léman 87-89 ;
- tl – Renouvellement et rénovation d'une ligne de contact existante ;
- réalisation d'une présélection à la route de Neuchâtel.

Le Service d'urbanisme est également chargé du pilotage et de l'affichage des enquêtes (trois enquêtes en 2011, deux en 2010) que mènent les Services communaux, tels que le Service de la coordination et du cadastre.

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'Atelier des maquettes comprennent la réalisation de maquettes et la mise à jour de maquettes au 1:500^{ème} de l'ensemble du territoire urbain et au 1:200^{ème} de la zone centrale – l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville. L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'Atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. C'est le projet Métamorphose, avec la construction des maquettes pour les concours sur les sites de La Tuilière et des Plaines-du-Loup, qui a représenté la plus grande charge de travail, avec près de deux ept durant l'année. Plusieurs mises à jour ont été réalisées sur la maquette du centre-ville (1:200^{ème}). La maquette de la cathédrale au 1:50^{ème} pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper 1 EPT durant l'année. Une maquette au 1:50^{ème} a été réalisée pour l'aménagement piétonnier du Rôtillon. L'Atelier a construit douze maquettes (modules 1:500^{ème}) durant l'année, triplant ainsi le rythme de production des dernières années, pour atteindre ainsi 87 pièces sur 283, soit un tiers de l'ensemble.

L'Atelier des maquettes a également participé à la mise en place des expositions pour divers projets comme la présentation de l'avancement du projet Métamorphose aux Plaines-du-Loup, le plan mobilité aux Arches du Grand-Pont, la conférence de presse des musées. Il a apporté son soutien pour les nombreuses expositions au Forum de l'Hôtel de Ville.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la Bibliothèque municipale, les Journées du patrimoine, le Service des Parcs et domaines, les AMV, la prévention routière, la semaine olympique, la Signalétique urbaine. En ce qui concerne l'activité photographique de l'Atelier, il a travaillé sur le projet de mise à jour des archives du Service d'urbanisme pour les sites des PPA de la Tuilière et

des Prés-de-Vidy (organisation des concours). De plus, des photographies ont été réalisées pour la déléguée à la protection du patrimoine bâti (Beau-Rivage 5 et patinoire de Montchoisi). D'autre part, en collaboration avec le Service de l'organisation et de l'informatique, l'atelier a commencé le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques, permettant ainsi l'accès des images aux différents Services et Directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour le Service d'urbanisme et DevCom. L'acquisition d'une nouvelle licence RhinoCam a permis d'augmenter la vitesse de création des fichiers nécessaires aux fraiseuses numériques. L'acquisition d'une nouvelle fraiseuse prévue pour 2012 pour la modélisation des bâtiments devrait encore permettre d'accélérer la production de maquettes. Finalement, le travail intensif de l'Atelier en termes de production de maquettes, notamment celles au 1:500, pose dès aujourd'hui le problème de l'espace à disposition, devenu trop exigu dans les locaux existants et ne permettant pas de montrer les maquettes au grand public (1:200 [6 m x 4 m] et 1:500 [11 m x 15 m]), dont le rôle didactique est avéré. Une solution devrait être trouvée en 2012.

SERVICE D'ARCHITECTURE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- direction d'opérations de construction, études diverses ;
- contrôle de mandats ;
- gestion de procédures d'appels d'offres et de concours ;
- conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages ;
- inspection des constructions ;
- prestations de conseil en matière du droit des marchés publics.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	7.40	nd	7.40	nd
Section analyses et inspection	8.00	nd	8.00	nd
Section études et construction	17.10	nd	17.10	nd
Total service	32.50	nd	32.50	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	0.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration	9	7.30	9	7.30
Section analyses et inspection	7	7.00	8	7.80
Section études et construction	18	16.90	17	15.90
Total service	34	31.20	34	31.00

La Section « Administration » a engagé une secrétaire à 60% dès le 1^{er} janvier afin de combler le manque de ressources créé suite à deux réductions de taux accordées précédemment à des collaboratrices.

La Section « Analyse et inspection des constructions » a renforcé ses compétences dans le cadre des aménagements d'espace publics et a engagé un architecte à 80% dès le 1^{er} mars.

Au sein de la Section « Études et construction », il a été repourvu un poste d'architecte, au 1^{er} janvier, vacant depuis six mois par un collaborateur parti à la retraite.

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Section études et construction	1		1	
Total service	1		1	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	1
Retraite	2
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	
Suppression de poste	
Total	4

ORGANISATION

En février, le Service d'architecture a passé un deuxième audit de surveillance qui a confirmé la certification ISO 9001:2000, obtenue en février 2007 et contrôlée en janvier 2010.

La cheffe du service a assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

- Métamorphose / La Tuilière : concours d'idées et de projet pour l'aménagement du site de la Tuilière et son centre de football ;

- Métamorphose / Prés-de-Vidy : concours de projets et d'idées pour la réalisation d'un complexe sportif et multifonctionnel ;
- Collèges de Petit-Vennes et de Montbleson : concours de projets pour la transformation des collèges en centre de vie enfantine (phase pré-qualification) ;
- Groupe scolaire de la Vallée-de-la-Jeunesse : concours de projets d'architecture et de physique du bâtiment pour l'assainissement de l'enveloppe, organisé par le Canton de Vaud.

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat ;
- Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL).

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21 ;
- Délégation aux grands projets (DGP) ;
- Comité de conduite pour le projet Equitas.

La cheffe du service a également contribué à/au :

- Partenariat public-privé organisé par la Coordination des villes de Suisse romande (Nyon, 26 mai) ;
- Projet KTI «Wissenssystem Wettbewerb» Plateforme de récolte d'expériences avec ETH (Zürich, 28 novembre).

La cheffe du service a présidé le groupe de travail « amiante » dont les activités durant l'année sous revue peuvent être résumées comme suit :

- poursuite des analyses des bâtiments classés en priorité 2 ;
- obtention du crédit nécessaire (2^{ème} étape) pour la poursuite des analyses et assainissements recensés par préavis adopté par le Conseil communal le 8 novembre.

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

MARCHÉS PUBLICS

La déléguée aux marchés publics a mené des séances d'information sur le droit des marchés publics et a apporté son conseil juridique à divers Services de la Ville.

ÉTUDES & CONSTRUCTIONS

La Section « Études et constructions » met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- conseils divers aux MO ;
- études de faisabilité ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet ;
- planification et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- expertises.

A la fin de l'année, la Section gérait un portefeuille de 67 affaires, dont 59 en activité.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance sont traitées en interne.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre se présente comme suit :

Concours

- Voir sous *Organisation*.

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Beaulieu, revalorisation du front Jomini, développement du projet Taoua phase 2, coordination et groupe de suivi ;
- Béthusy, collège, développement du projet de construction d'une nouvelle salle de gymnastique et d'un APEMS ;
- Métamorphose, La Tuilière, création de places de sport ;
- Musée historique de Lausanne, développement du projet de rénovation de la muséographie ;
- Rue Neuve 2 – Pré-du-Marché 1, développement du projet de rénovation de l'ensemble du bâtiment et restructuration du restaurant et de la cuisine ;
- Vers-chez-les-Blanc, collège, agrandissement.

Mandats internes :

- Boscal, étude pour la mise en conformité de la halle existante et construction d'un couvert pour abriter du bois, la signalétique routière et des citernes ;
- La Barre, collège, développement d'un programme d'assainissement de l'enveloppe ;
- Cabane de la Fontaine-des-Meules ;
- Centre funéraire de Montoie, assainissement ;
- Chalet-des-Enfants, la ferme, aménagement d'une structure d'accueil pour écoliers, des chambres d'hôtes et d'une grange-écurie ;
- Ferme des Crottes, rénovation, transformation ;
- Lavaux, étude et mise à l'enquête pour l'entretien et la mise en conformité des murs de vignes ;
- La Rama, étude pour la construction d'un simulateur incendie et d'une aire d'exercice pour les pompiers ;
- La Rama, bâtiment, transformation et rénovation ;
- Vidy, secteur 4, projet de hangar et vestiaires pour le Service des parcs et domaines ;
- Vigie, caserne des pompiers, assainissement.

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Arsenic, théâtre, reconstruction et transformation du bâtiment ;
- ECO 46 (av. du Chablais), construction d'un bâtiment administratif en paille, bois et terre ;
- Musée romain de Vidy, extension du musée ;
- Opéra de Lausanne, rénovation et agrandissement de la cage de scène ;

- Pontaise, réaffectation du temple de Saint-Luc, construction d'un centre socioculturel à l'usage du quartier et de la paroisse ;
- Villamont, collège, rénovation, transformation, agrandissement ;
- WC publics Navigation, développement d'un projet d'édicule public sur une nouvelle implantation.

Mandats internes :

- Bellerive-Plage, bassin, assainissement du bâtiment de 1964 ;
- Bois-Gentil, projet d'implantation de classes provisoires ;
- Boissonnet, collège, assainissement (salle de gym et toiture/façades) ;
- Chalet-à-Gobet, construction de nouvelles écuries ;
- Florimont, collège, réfection de l'enveloppe et aménagements intérieurs.

Projets terminés

Mandats externes :

- Beaulieu 2020, 1^{ère} étape, construction des halles sud.

Mandats internes :

- Auberge de Montheron, rénovation ;
- Elysée, salle de gymnastique, rénovation de l'enveloppe, restructuration des vestiaires et réfection de l'étanchéité ;
- Madeleine, restauration de l'escalier couvert, de la fontaine Pierre Viret et de l'annexe ;
- Perraudettaz, déchetterie, réaménagement ;
- Rouvraie, collège, rénovation de l'enveloppe et de la salle de gymnastique ;
- STEP de Vidy (secteur 5), construction d'un hangar avec vestiaires pour le Service des routes et de la mobilité.

Etat du financement des affaires traitées

	2011	2010
Affaires en portefeuille	Fr.	Fr.
Crédits à voter	124 676 000.—	119 633 000.—
Crédits votés (travaux en cours)	175 779 000.—	198 215 000.—
Total	300 455 000.—	319 878 000.—

Répartition de l'ensemble des mandats

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	25	217 333 000.—	25	230 778 000.—
Mandats internes (Service d'architecture)	42	146 515 000.—	45	87 100 000.—
Total	67	363 848 000.—	70	317 878 000.—

Mandats actifs

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	23	199 798 000.—	19	186 428 000.—

Mandats internes (Service d'architecture)	36	80 030 000.—	30	56 150 000.—
Total	59	279 828 000.—	49	242 578 000.—

Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Entretien	0		1	6'945'000.—
Rénovation	2	13 189 000.—	4	46 639 000.—
Transformation	8	94 713 000.—	8	92 374 000.—
Construction	13	91 896 000.—	6	40 470 000.—
Autres travaux				
Total	23	199 798 000.—	19	186 428 000.—

Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2011		2010	
	n	Fr.	n	Fr.
Entretien	9	7 730 000.—	3	3 000 000.—
Rénovation	9	10 755 000.—	10	36 310 000.—
Transformation	11	24 770 000.—	10	8 760 000.—
Construction	7	36 775 000.—	6	6 180 000.—
Autres travaux			1	2'000'000.—
Total	36	80 030 000.—	30	56 150 000.—

Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2011		2010	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Mandats externes (bureaux privés)	23 373 383.—		15 728 327.—	
Mandats internes (Service d'architecture)	13 221 433.—		14 206 675.—	
Total	36 594 816.—		29 935 002.—	

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Quatre inspecteurs sont chargés d'analyser les projets et de contrôler l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation. La gestion des bâtiments recensés est assurée par la même personne, compte tenu des compétences spécifiques que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs conseillent les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés, ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protection contre les chutes. A ce propos, il faut relever que l'adaptation de garde-corps existants non conformes à la norme SIA 358 est souvent délicate : un inspecteur, délégué du BPA (bureau suisse de prévention des accidents), est le répondant communal dans ce domaine.

Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable depuis 2010 :

Nature des chantiers en cours

	2011	2010
Transformations	461	432
Modifications de projets autorisés	112	116
Constructions nouvelles	132	131
Réfections de façades	101	101
Installations techniques	65	75
Aménagements extérieurs	86	91
Constructions annexes et divers	63	136
Total	1035	1082

Contrôles de chantiers

	2011	2010
Ouverture de chantiers	395	421
Contrôles de chantiers en cours	710	579
Fin de travaux et délivrance PH/PU	384	376
Total	1489	1376

PH = permis d'habiter

PU = permis d'utiliser

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les Services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le Service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la Section participe à la structure des espaces publics (BEP, GEP, CEP) et collabore à la conception de projets d'aménagement. L'engagement d'un architecte « espaces publics », en mars, a permis de le seconder, en particulier dans le suivi des projets pour lesquels le service est concepteur ou pilote. Les projets liés aux Axes forts de transports publics urbains, en particulier le développement du projet de bâtiment-pont Vigie-Gonin qui abritera la future Maison du livre et du patrimoine, ont été au centre des préoccupations en 2011.

Le service a conçu ou réalisé cette année plusieurs projets, en particulier :

- un nouvel escalier public sur le site de l'EPSIC ;
- des portails sécurisant l'accès aux estacades des ports d'Ouchy et de Vidy ;
- de nouveaux garde-corps sur la Place Centrale ;
- deux modèles de bancs publics avec accoudoirs, adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) qui seront prochainement installés dans l'espace public.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le Bureau de prévention des accidents dus aux chantiers intervient prioritairement pour éviter la mise en danger du public, mais il veille également à concilier cette

sécurité avec celle des travailleurs. Il examine toutes les demandes d'autorisation de construire, transformer ou rénover, et formule des directives relatives à la sécurité.

Dans le suivi de l'exécution, il approuve les plans d'installation de chantier en optimisant, en étroite collaboration avec le service des routes et de la mobilité, l'impact des chantiers sur l'espace public (circulation des piétons et des véhicules, stationnement, etc.). Il contrôle également le montage des échafaudages et des grues, ainsi que les travaux de fouilles effectués sur le domaine public.

Les priorités sont définies en fonction de la situation des chantiers (en interaction avec le public) de leur complexité et de la qualité des intervenants.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40
2011	51

Le responsable du Bureau de prévention des accidents dus aux chantiers est également sollicité par des mandataires ou des entreprises pour communiquer les directives de sécurité qui devront être prises en compte dans l'établissement des appels d'offre ou des devis.

L'objectif de la SUVA visant à diminuer les accidents mortels sur les chantiers (Vision 250 vies) a conduit, dès 2011, à une intensification de leurs contrôles et à une collaboration plus étroite avec le Bureau communal de prévention des accidents. Pour chaque accident nécessitant l'intervention de police-secours, un constat et une analyse des circonstances de l'accident permettent d'adapter les directives de sécurité. En 2011, une seule personne a été victime d'un accident sur le domaine public (blessures superficielles). Sur les chantiers, neuf accidents d'ouvriers sont à déplorer, heureusement sans gravité ; ils sont principalement consécutifs à des chutes de matériel.

SERVICE D'ASSAINISSEMENT

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement.

Son travail comprend :

- la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières) ;
- l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales ;
- l'organisation de la récupération différenciée des déchets (centre intercommunal de logistique, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte) ;

- le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises ; le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ;
- la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets.

Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	10.70	nd	11.70	nd
Ctre intercommunal logistique	127.00	nd	122.00	nd
STEP	39.00	nd	39.00	nd
TRIDEL	50.00	nd	50.00	nd
Unité de gestion du réseau	19.70	nd	19.70	nd
Total service	246.40	nd	242.40	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service, ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	- 4.00

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	10	9.65	10	9.70
Ctre intercommunal logistique	123	123.00	118	118.00
STEP	38	38.00	37	37.00
TRIDEL	49	49.00	48	48.00
Unité de gestion du réseau	20	19.70	20	19.50
Total service	240	239.35	233	232.20

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Ctre intercommunal logistique	1	1
Total service	1	1

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	17	14

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	
Démission	9
Retraite	6
Fin de contrat	1
Invalidité	
Licenciement	1
Suppression de poste	
Total service	17

Evolution des effectif

Cinq postes de surveillant de la propreté ont été transférés au Service des routes et de la mobilité avec effet au 1^{er} juillet. Un ept supplémentaire d'assistant-e RH a été accordé à la direction du Service dès le 1^{er} septembre. Un poste d'ingénieur ETS/HES à durée déterminée à l'UVTD a été prolongé jusqu'au 30 août 2012, et un autre d'ingénieur EPF à la direction du Service a été prolongé de manière indéterminée. Deux ept supplémentaires, un-e contremaître/esse et un-e ouvrier-ère professionnel-le, ont été accordés dès le 1^{er} janvier 2012 à la STEP de Vidy, en contrepartie de quoi deux ept, un-e chef/fe d'équipe et un-e ouvrier-ère de collecte chargés de l'accompagnement des manifestations, ont été supprimés au CIL et ceci sans licenciement. La situation du marché du travail maintient difficile le recrutement du personnel qualifié dans les professions techniques.

Développement organisationnel

Avec deux autres Services, le Service d'assainissement fonctionne dès 2011 comme service pilote pour la mise en œuvre du projet « Bien-être au travail et gestion des absences ». Quarante-cinq cadres ont ainsi suivi la formation destinée à ouvrir le dialogue sur les différents aspects de la collaboration et permettre ainsi, à terme, de diminuer le nombre d'absences pour cause de maladie.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT) a eu pour conséquence indirecte de modifier l'organisation du travail. Ainsi, l'horaire flexible a pu être offert à une majorité de collaborateurs/trices.

La brigade de la propreté a été transférée auprès du Service des routes et de la mobilité permettant ainsi la mise en place de nouvelles synergies.

Dans le cadre des essais pilotes pour le traitement des micropolluants entrepris à la STEP de Vidy, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, une nouvelle campagne de tests a démarré en octobre, avec pour objectif l'optimisation du procédé de filtration du charbon actif en poudre, afin de démontrer que les coûts d'exploitation peuvent être ramenés à un niveau comparable à ceux d'un traitement alternatif. Ainsi, trois entreprises spécialisées dans les traitements membranaires ont mis en service leurs installations pilotes sur le site de Vidy. Ces essais dureront jusqu'au printemps 2012.

S'agissant du projet de renouvellement des filières de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la STEP de Vidy, un mandataire principal a été désigné pour réaliser l'avant-projet et l'étude de projet. Ces travaux

d'ingénierie, démarrés en 2011, se basent sur des conditions-cadres, notamment établies en étroite collaboration avec l'autorité de surveillance cantonale représentée par son Service des eaux, sols et assainissement en ce qui concerne les exigences de rejet des eaux épurées dans le lac Léman.

L'Unité de gestion du réseau relève une série d'incidents survenus sur le réseau d'évacuation ou constatés par contrôle caméra, principalement des effondrements ponctuels de collecteurs, au nombre de cinq, qui ont nécessité des interventions de réhabilitation d'urgence dans l'attente du remplacement complet des tronçons concernés. Un arrêt du Tribunal fédéral du 4 juillet 2011 précise les principes applicables quant au financement de la gestion des déchets, lequel a entraîné une démarche sur le plan régional en vue d'un concept de taxation harmonisé.

Une mise en consultation d'un avant-projet de modification de la LATC a annoncé l'introduction dans cette loi d'une disposition nouvelle qui permettra aux communes de reporter sur les propriétaires la mise en conformité des collecteurs privés communs avant reprise par la Commune.

SYSTÈME QUALITÉ

Après deux années d'application, le système de management relatif à la qualité et l'environnement du service d'assainissement a eu son deuxième audit de surveillance les 27 et 28 septembre.

Les résultats démontrent que le système satisfait aux exigences des normes ISO 9001 : 2008 ISO 14001 : 2004.

La structure, gérée par des pilotes de processus pour le suivi et l'amélioration des processus/procédures au sein de l'UGR, du CIL et de l'UVTD, fonctionne. La STEP la mettra en place en 2012.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail à la STEP et au CIL, une solution individuelle pour chacune de ces exploitations est en élaboration, avec la participation de l'USST et l'étroite collaboration du personnel des deux sites.

La problématique des absences non planifiées du personnel, abordée dès 2009 par le Service, a été reprise par la Ville qui nous a désigné service pilote en 2011 pour le projet « Gestion des absences et bien être au travail », visant à diminuer les absences au travail.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Le Service d'assainissement s'est associé à la Journée mondiale de l'eau du 22 mars 2011 par le biais d'une campagne d'affichage organisée conjointement avec eauservice dans le hall de la station Flon du métro m1. De même, il a activement participé aux Journées d'automne, placées sous le thème du monde souterrain, en organisant le samedi 10 septembre une journée portes ouvertes du voûtage du Flon, sous forme de visites groupées, qui a vu défiler plus de 700 personnes.

Au mois de juillet, le Service d'assainissement s'est joint à l'accueil organisé par la Commune des gymnastes venus du monde entier pour participer à Gymnaestrada. Pour leur souhaiter la bienvenue et les guider en ville, une campagne de sensibilisation en faveur du développement durable a été mise sur pied, à laquelle le Service d'assainissement a participé en contribuant à l'élaboration d'une étiquette relative au tri et, en particulier, à l'utilisation des

déchèteries. Au total, 1500 étiquettes portant le slogan « Respect: simplement responsable » placées sur le mobilier urbain incitaient notamment à réduire l'impact environnemental de la manifestation et à valoriser la politique lausannoise de développement.

La campagne d'information « Incinérable-recyclable » s'est poursuivie par l'apposition, dès le mois d'août, d'autocollants sur les camions bennes à ordures. Ces autocollants visent à préciser le message déjà largement diffusé en 2010 sur la distinction à faire entre les filières de collecte et de traitement en fonction de la nature (ou à la composition) des déchets.

Le Service d'assainissement, en collaboration avec Solidarité Jouets (STJ), a mis sur pieds une action de collecte de jouets dans le cadre du Marché de Noël de Saint-François, intitulée « Le recyclage, c'est aussi le partage ». Les Lausannois étaient invités à donner une nouvelle vie aux jouets de leurs enfants en les offrant à d'autres. Cette action du Service d'assainissement et de Solidarité Jouets s'est déroulée les samedis 3, 10 et 17 décembre et a également offert des animations pour enfants. L'occasion a été saisie de communiquer une nouvelle fois sur la volonté affirmée de la Ville de diminuer le volume des déchets urbains et de réutiliser des biens encore en état mais ne servant plus à leurs propriétaires.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont à nouveau concentrées sur le renouvellement des infrastructures souterraines durant l'année écoulée. L'extension du séparatif s'est aussi poursuivie, mais de façon moins marquée (trois chantiers : Rosière, Avettes, Couchant).

Globalement, les objectifs annuels fixés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens-fonds privés ont pu être atteints et même légèrement dépassés, malgré le ralentissement évoqué de l'extension des infrastructures, le frein mis au suivi de la mise en conformité des réseaux privés communs d'évacuation des eaux, et une diminution momentanée des effectifs de l'UGR.

En termes de gestion du système d'évacuation, malgré une année plutôt « sèche » sur la plan hydrologique, les fortes pluies enregistrées en septembre ont provoqué d'importants dégâts sur les berges des cours d'eau de la Pétause et du Lavaux, engendrant des interventions de rétablissement de leur gabarit, conjointement avec la Commune de Jouxten-Mézery. En regard de l'exploitation du réseau, et plus spécifiquement des installations de dérivation des eaux de la Louve, cette année sèche, combinée à des travaux de réfection de joints non étanches de la conduite et de vidange de la retenue amont qui ont nécessité la mise hors service des équipements, ont eu pour conséquence une réduction sévère de la production d'électricité par turbinage prévue, qui s'est finalement élevée à 259'608 kWh, alors qu'elle avait culminé à 484'589 kWh en 2007.

En complément aux travaux de suivi précités et aux interventions d'entretien, le groupe exploitation du réseau a procédé à l'équipement du bassin de rétention d'eaux usées installé dans les sous-sols de la plateforme Flon-Ville, qui a pu être mis en service à la fin de l'année. Le remplacement non planifié de diverses pièces sur plusieurs stations de pompage et l'indisponibilité de person-

nel en interne (STEP Vidy) pour réaliser ces prestations ont abouti à des surcoûts budgétaires, qui n'ont pu être que partiellement compensés.

Plusieurs mouvements de personnel simultanés intervenus au sein du groupe protection des eaux ont eu pour incidence un report temporaire de charge sur l'ensemble des collaborateurs restants, et pour effet un retard dans le planning des activités de suivi des cours d'eau, notamment au niveau de l'écomorphologie (reportée en 2012) et des analyses IBGN (Indice Biologique Global Normalisé) non terminées à ce jour. Toutefois, les tâches de fond, soit le suivi des dossiers de la police des constructions, la taxation, le contrôle des plages et piscines, se sont poursuivis sans retard.

Enfin, l'UGR s'est attachée au développement de diverses applications, principalement d'extraction et de représentation, en relation avec son système d'information du territoire (SIT), ainsi que de gestion des dossiers (chantiers, sites pollués), à travers Goéland. De même, avec l'appui de SILCom, il a été procédé au développement d'une base de données sur le logiciel SAP, en prévision de la mise en place du nouveau système de taxation.

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 853 millimètres en 2011, en diminution de 11% par rapport à 2010. Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement 33.3 millions de m³ d'eaux usées (- 4% par rapport à 2010), dont 30.1 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (30.8 millions de m³ en 2010).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP au travers des 1'600 analyses d'eaux usées et de boues (1'607 en 2010). Après suppression des dépassements admissibles selon l'Ordonnance sur la protection des eaux, les résultats moyens d'épuration s'élèvent à : DBO₅ de 30 mg O₂/l *supérieurs* aux 15 mg O₂/l autorisés, DCO de 59 mg O₂/l *inférieurs* aux 60 mg O₂/l autorisés, phosphore de 0.72 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 26 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés.

En considérant séparément les résultats analytiques des filières des traitements biologique, physico-chimique et par lit fluidisé, il apparaît clairement que les mauvaises performances du traitement physico-chimique, traitant le 20% des eaux, sont à l'origine du dépassement des valeurs seuils à la sortie de la STEP. La détérioration (usure, casses, fissures, etc.) des dalles et des buselures des filtres à charbon actif ne permet plus une rétention optimale des matières en suspension à la sortie du traitement physico-chimique. L'excès de matières en suspension est responsable du dépassement des autres paramètres. L'entretien courant et les tentatives d'optimisation de régulation des débits entre les filières de traitement des eaux n'ont pas permis de remédier à cette situation.

En 2011, 21'035 tonnes de boues ont été déshydratées à Vidy, dont 4'507 tonnes par centrifugation. Quant aux steps des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré 7'836 tonnes de boues digérées et déshydratées pour incinération à Vidy. Un entretien annuel particulièrement long de la ligne d'incinération principale en mai et une avarie importante sur un échangeur de chaleur en septembre ont nécessité l'export de 557 tonnes de boues non digérées (produites in situ) vers TRIDEL

(Lausanne) et vers ARA Rhein (Pratteln), puis l'export de 388 tonnes de boues en provenance de la STEP de Nyon vers SAIDEF (Posieux). Ainsi, les quantités de boues incinérées à Vidy sont en baisse, à 28'338 tonnes (-12.7% par rapport à 2010).

L'incinération des boues a permis de produire 19'355 MWh thermiques. Après déduction de la consommation de la STEP, 18'775 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance, soit 5% de l'énergie demandée par le réseau en 2011.

Les résultats analytiques du traitement des fumées, après un fin dépouillement des données, montrent en moyenne annuelle des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 2.9% (3.0% autorisés par l'Ordonnance sur la protection de l'air) et en oxyde d'azote (NOx) s'élevant à 0.2% (3.0% autorisés). La valeur élevée du CO provient dans un premier temps des multiples pannes survenues en 2011, pannes ayant entraîné des arrêts et des refroidissements plus ou moins prononcés du four. Or, l'incinération des boues ne peut pas générer de fumées conformes si des températures minimales ne sont pas atteintes en différents endroits du four. A l'inverse et dans un second temps, les valeurs de CO n'ont pu être respectées en raison d'une combustion à trop hautes températures. En effet, l'apport de boues d'autres steps a été réduit à certaines périodes de l'année entraînant l'incinération de boues déshydratées d'un fort pouvoir calorifique (boues non digérées de Vidy). La valeur de 2.9% de CO a été calculée après extraction des analyses non conformes en raison de températures trop basses ou trop élevées.

Le crématoire animalier, exploité pour le compte de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA), a fonctionné de manière satisfaisante. Le fournisseur des équipements électromécaniques a apporté des solutions aux différents problèmes techniques rencontrés lors des premiers mois d'exploitation (mise en service en mars 2010). Selon la demande de la SVPA, un de ses collaborateurs a été formé à l'exploitation de l'installation, diminuant d'autant les montants facturés pour les travaux exécutés par le personnel de la STEP.

Trois postes d'encadrement sont restés vacants durant plusieurs mois suite à deux départs et à une absence maladie de longue durée. Les différentes tâches de gestion, de suivi et de piquet ont été reportées sur les autres cadres, entraînant d'importantes surcharges de travail. Les missions principales d'exploitation et de maintenance ont néanmoins été réalisées à satisfaction, les tâches dites secondaires ayant immanquablement été reportées. L'ATT a été introduit au mois de mai (installation d'une badgeuse). L'ensemble des collaborateurs a rapidement apprécié les avantages offerts par cette gestion du temps de travail. Cependant, l'outil informatique de gestion des temps « badgés » ne répond pour l'instant pas aux besoins spécifiques de travail à la STEP (3 x 8).

Par ailleurs, des études effectuées au printemps par le médecin de santé et de sécurité au travail de la Ville ont montré qu'il fallait mieux protéger les collaborateurs lors de certaines activités. Elles n'ont toutefois pas mis en évidence de dangers extrêmes liés aux activités quotidiennes. Les premières mesures de protection sont entrées en vigueur en fin d'année.

Finalement, certains collaborateurs de la STEP ont signé une pétition pour une meilleure reconnaissance du travail spécifique effectué à la STEP et l'ont déposée auprès

de la Municipalité en automne. Des négociations entre les délégations municipale et du personnel ont eu lieu et devraient aboutir dans les premiers mois de 2012.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOGISTIQUE (CIL)

L'année 2011 a été marquée par la hausse des tarifs des prestations du CIL, justifiée notamment par l'augmentation du taux de TVA passé de 7.6% à 8.0%, le coût du traitement des déchets à Tridel SA, ainsi que les coûts d'exploitation du CIL pour la collecte des déchets.

Le volume de déchets ménagers incinérables collectés en porte à porte se monte à 39'900 tonnes, contre 38'936 tonnes en 2010, alors que celui des déchets recyclables a progressé de 30'701 tonnes en 2010 à 31'386 tonnes en 2011.

Ainsi, l'évolution quantitative par habitant des déchets traités par le CIL s'élève à 334 kg/habitant s'agissant des déchets ménagers (328 kg/h en 2010) et 227 kg/habitant pour les déchets recyclables (225 kg/habitant en 2010).

Il est à relever que le tonnage de lavures collectées atteint 634 tonnes en 2011, contre 421 tonnes en 2010, ce qui représente une progression de plus de 50% en un an et près de 125% en deux ans. Le tonnage de textile collecté continue lui aussi sa progression, passant de 550 tonnes en 2010 (année record) à 600 tonnes en 2011, soit une progression de plus de 9% et ce, malgré l'abandon de cette collecte bisannuelle en porte à porte depuis deux ans.

Il est à noter également qu'un renforcement du contrôle des lieux de vidage des camions, particulièrement lors des collectes du samedi, a permis de ramener les kilomètres parcourus à 108'999, soit une réduction de 6'023 km en rapport à 2010 (115'022 km), et qui confirme donc la tendance amorcée l'année passée. Quant à l'abandon de la collecte des encombrants en 2010, elle a permis de réduire le parc des véhicules de 28 camions poids lourds en 2010 à 26 en 2011.

Le réseau des déchèteries mobiles s'est quant à lui stabilisé à 28 points de collecte, avec la même fréquence de passage mensuel qu'en 2010. Ce service de proximité reçoit un écho globalement très positif de la population et poursuit son développement, puisqu'il a reçu la visite de 16'480 clients, contre 14'152 en 2010, soit une progression de 16%.

Les déchèteries fixes, quant à elles, ont reçu 75'130 visites, contre 60'694 en 2010, soit une progression de 24% dont :

- 41'061 à la déchèterie intercommunale de Malley (34'156 en 2010, soit une progression de 20%) ;
- 17'958 à la déchèterie de Perraudettaz (12'459 en 2010, soit une progression de 44%).

Par ailleurs, afin de résoudre la problématique des débordements régulièrement constatés aux postes fixes des avenues de Ruchonnet et de Jurigoz, les équipements ont été modifiés dans le premier cas et déplacés au chemin de Chandieu dans le deuxième.

En outre, dans le cadre du projet GITRA d'optimisation des tournées des déchets, l'ensemble des points de collecte ont été modélisés sur la cartographie lausannoise et contrôlés pour chaque type de déchets (ordures ménagères, papier/carton, verre et végétaux). Les simulations se poursuivent en vue d'un meilleur équilibre des tournées en termes de volume et de temps de collecte.

Enfin, le CIL a traité 76'917 tonnes en 2011 (74'983

tonnes en 2010), et la part des déchets recyclables traités atteint 44.03% (43.96% en 2010).

UNITÉ DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS (UVTD TRIDEL)

En termes de quantité de déchets pris en charge, l'année a réservé une bonne surprise avec 175'893 tonnes valorisées, contre 157'895 tonnes en 2010. La différence positive d'environ 18'000 tonnes s'explique en raison d'une bonne collaboration inter-usines (+ 7'500 tonnes par rapport à 2010), d'un apport plus important des industries et de la prise en charge de bois de forêt et de boues de STEP.

Les apports du bassin versant sont plus importants que les années précédentes (162'494 tonnes en 2011, contre 148'512 en 2010). La différence s'explique en partie par un apport plus important des périmètres de gestion (+ 8'000 tonnes) et des industries (+ 5'500 tonnes).

La collaboration entamée en novembre 2010 entre différents Services de la Ville de Lausanne (parcs et domaines, gaz, chauffage à distance, routes et mobilité) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt a été positive pour tous les acteurs. Au final, ce sont près de 3'600 tonnes de bois de forêt qui ont été transformées en énergie à TRIDEL en 2011, contre environ 1'200 en 2010. L'objectif est de poursuivre l'opération pour l'hiver 2011-2012, en espérant atteindre 6'000 tonnes de bois pris en charge sur un hiver.

Pour répondre à la demande des périmètres de gestion, TRIDEL a également pris en charge des boues de STEP en 2011, avec l'accord du SESA, afin de pouvoir délester la STEP de Vidy. Suite à des tests effectués au début de l'année, deux campagnes de prise en charge ont été réalisées, la première entre fin mai et début juillet et la seconde à partir du 14 novembre. Au final, ce sont plus de 1'200 tonnes de boues de STEP qui ont été prises en charge en 2011.

L'augmentation des tonnages s'est aussi reportée sur les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les trois périmètres de gestion. Les tonnages de déchets transportés par ACTS SA se montent finalement à environ 92'000 tonnes en 2011, bien au-delà des 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA.

Pour 2011, les apports de déchets étrangers sont en baisse (5'368 tonnes en 2011, contre 7'763 en 2010 et 29'083 en 2009). Ces déchets viennent du nord de l'Italie. Suite aux problèmes d'usure de tubes de chaudière constatés en 2010, l'assainissement de la chaudière N° 1 a été effectué entre avril et mai par une société allemande spécialisée. L'intervention a nécessité la mise en place d'environ 150 m² de panneaux de chaudière neufs et protégés par un revêtement spécial en Inconel. Les délais d'intervention ont été respectés (six semaines d'arrêt au total) et la qualité de la prestation a été remarquée. La chaudière N° 2 sera assainie au printemps 2012 selon le même procédé. Avec cette intervention, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement baissé, avec au final 7'485 heures, contre 7'719 en 2010. Pour la ligne 2, seule une révision normale de trois semaines a été réalisée entre septembre et octobre. Ainsi, la ligne 2 a fonctionné 8'026 heures en 2011, contre 7'826 en 2010.

Dans le prolongement de l'année 2010, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné en 2011. La disponibilité de production d'énergie thermique pour

le CAD est stable (8'647 heures de disponibilité, contre 8'639 en 2010). En raison de la quantité importante de déchets pris en charge, les quantités d'énergies produites sont en hausse par rapport à 2010, et c'est la première fois que TRIDEL fournit plus de 250 GWh sur une année. Le rendement énergétique moyen est par contre un peu plus faible puisqu'il passe de 58.9% en 2010 à 57.5% en 2011. Cela s'explique par une année 2011 globalement moins froide que 2010. La disponibilité de la turbine est stable (8'631 heures de disponibilité en 2011, contre 8'576 en 2010), étant donné qu'il n'y a pas eu de révision de cette machine en 2011. La prochaine révision consécutive de la turbine est prévue au début 2013.

Concernant le personnel d'exploitation, peu de mouvements sont à signaler en 2011. Deux départs à la retraite ont été compensés par deux nouveaux engagés. Deux collaborateurs ont décidé de changer de fonction tout en restant à la Ville. Ces deux personnes n'avaient pas été remplacées au 31 décembre, et l'effectif est de 48 collaborateurs pour 50 ept, avec en plus deux auxiliaires, un comme réceptionniste-peseur pour compenser un congé maternité et un pour le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS (87 bennes nettoyées et contrôlées en 2011, contre 89 en 2010).

Les dates qui ont jalonné l'année sont les suivantes : du lundi 4 avril au lundi 16 mai : cinquième révision de la ligne 1 avec assainissement chaudière ; dimanche 22 mai : coupure électrique générale due à un fort orage dans la région ; mercredi 25 mai : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière ; dimanche 17 juillet : arrêt de la ligne 1 pour nettoyage du catalyseur ; dimanche 7 août : arrêt de la ligne 2 pour une fuite de chaudière ; du mardi 20 septembre au lundi 10 octobre : arrêt d'usine complet pendant deux jours et sixième révision avancée de la ligne 2 ; mardi 25 octobre : arrêt de la ligne 1 pour une fuite de chaudière ; mercredi 23 novembre : arrêt de la ligne 2 suite à une panne du variateur de fréquence du ventilateur de tirage.

GEDREL

La direction du Service assure la gestion administrative de la société GEDREL SA présidée par le directeur des travaux. Les tâches de secrétariat ont représenté 740 heures facturées (906 en 2010). La gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008. L'excellente coordination des activités au sein des douze communes qui composent la société GEDREL SA permet entre autre d'avoir une politique de communication élargie à l'agglomération qui devrait à terme être étendue au périmètre de la société Tridel.

EAUSERVICE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable, de manière fiable, Lausanne et différentes communes avoisinantes. S'appuyant sur une démarche qualité, sécurité et environnement, **eauservice** s'engage à respecter les exigences légales applicables à ses activités et à tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement et prévenir toute éventuelle pollution.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	24.10	nd	21.10	nd
Contrôle de l'eau	6.10	nd	6.20	nd
Direction (EAU)	4.00	nd	2.60	nd
Distribution	59.00	nd	59.00	nd
Etudes et constructions	7.80	nd	5.80	nd
Production	31.05	nd	29.25	nd
Environnement et soutien			7.30	nd
Total service	132.05	nd	131.25	nd

nd : non disponible avant rapport de gestion 2012

Les chiffres en italique ne proviennent pas de PeopleSoft mais du service ; ce dernier ayant eu du retard dans la mise à jour des données Postes en 2011.

Variation en ept alloués

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011	
Total service	- 0.80

Personnel fixe

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	26	23.90	22	20.90
Contrôle de l'eau	7	5.30	8	5.90
Direction (EAU)	5	4.00	3	2.60
Distribution	58	57.80	56	55.65
Etudes et constructions	7	6.70	6	5.80
Production	32	30.53	31	29.73
Environnement et soutien			9	7.20
Total service	135	128.23	135	127.78

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Contrôle de l'eau	1		2	
Total service	1		2	

Mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2011		
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	7	5

Motifs des fins d'emploi

(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Décès	1
Démission	
Retraite	3
Fin de contrat	
Invalité	1
Licenciement	2
Suppression de poste	
Total service	7

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le Service a été recertifié ISO 9001 et 14001 et son laboratoire réaccrédité ISO 17025 durant l'année 2011.

Les négociations avec le Surveillant des prix ont mené **eauservice** à revoir son plan comptable de manière à mettre en place une comptabilité analytique et être compatible avec MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé pour les communes).

Un préavis Plan stratégique de la distribution d'eau (N° 2011/03) prévoyant le développement du Service et les investissements nécessaires a été accepté par le Conseil communal le 12 janvier.

Pour améliorer l'encadrement du Service, une nouvelle Division a été créée, appelée « Environnement & soutien ».

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2011, les volumes d'eau livrés ont baissé de 300'000 m³ par rapport à 2010 pour les clients alimentés au détail (environ 12,4 millions de m³ sur le territoire lausannois et 9 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté d'environ 600'000 m³.

Suivi des communes

Afin d'améliorer le suivi des dossiers et renforcer les différents contacts que les collaborateurs peuvent avoir avec les communes, une affaire par commune a été ouverte dans Goéland. Chaque courrier est indexé à l'affaire et un contact doit être tracé en créant un suivi.

Les communes de Bousens et d'Etagnières ont renouvelé leur confiance en notre service pour les quinze prochaines années et ont signé une nouvelle concession pour la distribution d'eau sur leur territoire.

L'échéance de concession est atteinte pour sept communes et leur renouvellement est en cours. Dans l'intervalle, la concession se renouvelle de deux ans en deux ans par reconduction tacite. Quatre communes ont reçu un projet de nouvelle concession pour étude.

Le 14 avril, les communes concédantes ont été invitées par le directeur des travaux pour leur présenter le plan stratégique de la distribution d'eau du service. Cette présentation a été renouvelée le 5 mai avec les communes alimentées en gros.

Avec la nouvelle conduite de liaison entre les réservoirs de La Croix-sur-Lutry et Vers-chez-les-Blanc, la commune de Belmont a mis en service une nouvelle prise d'eau sur cette conduite au chemin de La Métraude.

La commune de Bioley-Orjulaz évalue ses besoins auprès du service et étudie s'il est opportun de faire évoluer nos prestations pour améliorer la gestion de leur réseau d'eau. Un inventaire des installations chez les clients a été effectué.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec la commune de Bussigny, qui a souhaité nous confier la gestion de son réseau.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les Services industriels de Lutry, une expérience de partage d'un ouvrier pour les échanges de compteurs a été réalisée.

Suivi des clients

Une centaine d'ordres de correction ont dû être établis à l'attention de SILCom, notamment pour demander la

facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert), ou suite à un compteur bloqué.

Le passage, dès le 1^{er} janvier, à une nouvelle présentation de la facture, avec les finances fixées rattachées au compteur, a mis en évidence quelques erreurs dans la base de données SAP qui ont pu être rapidement corrigées. Plus globalement, cette nouvelle forme améliore la compréhension de la facture.

Le tarif « Maraîchers » a fait l'objet d'un rabais unique de 10% suite au déficit hydrologique du printemps.

Postes de mesure

Plus de 1'600 compteurs neufs ont été posés. Lors des échanges par l'équipe « Compteurs » d'**eauservice**, le diamètre du compteur existant est redimensionné. Une estimation des unités de raccordement (UR) est faite. Dans la plupart des cas, le diamètre du compteur est réduit et l'installation adaptée.

Raccordements

Depuis le début de l'année, toutes les nouvelles affaires de raccordement sont suivies dans Goéland.

455 affaires « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2011, pour la plupart suite à une annonce d'enquête dans la Feuille des Avis Officiels (FAO).

Cela porte à 1'322 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont 57% concerne le territoire des communes alimentées au détail.

En 2011, plus de 300 permis BH ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. Cette forte augmentation de la demande (environ 150 en 2010) a nécessité une réflexion sur le local de stockage, trop exigu, ainsi que sur sa position géographique, pas adaptée. La solution d'utiliser le local de l'équipe compteurs, dans l'enceinte du SALV (ex MAGESI) a été retenue. L'emménagement est prévu pour le début 2012.

Réception – Secrétariat

Durant l'année écoulée, 337 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été directement traitées par la réception.

Plusieurs processus ont été mis sur l'application Goéland, permettant ainsi de centraliser l'information et de partager celle-ci au sein du Service et avec d'autres Services :

- **la gestion des demandes et réclamations**, réceptionnées par le secrétariat, est intégralement suivie par l'outil Goéland;
- **les relations externes avec les communes livrées au détail et en gros**, qui permet le suivi des relations avec nos partenaires;
- **la facturation diverse**, notamment aux communes et à certaines grandes entreprises;
- **le traitement des factures fournisseurs** a été transféré sur l'application COFI/Goéland spécialement développée à cet effet, dans le but notamment d'être compatibles MCH2.

Patrimoine immobilier

L'entretien et l'amélioration des nos ouvrages techniques se sont poursuivis en 2011 grâce au montant accordé par le préavis N° 2007/30 « Entretien immeubles d'exploitation d'**eauservice** - Demande crédit-cadre ». Voici quelques faits marquants :

- réfection des berges du lac de Bret, côté sud-est, facilitée par un niveau du lac bas suite à la sécheresse du printemps ;
- étude pour le changement de l'affectation du terrain du Calvaire ;
- renouvellement des contrats de location d'une partie des terrains autour du lac de Bret ;
- entretien de la forêt par SPADOM sur la parcelle du Pont-de-Pierre ;
- réfection d'une passerelle d'accès à l'entrée nord de la galerie de la Vulpillière (adduction de Bret).

Le bâtiment sis à la route de Prilly 1 fait l'objet d'une étude de rénovation impliquant les utilisateurs. Elle est conduite par le Service d'architecture.

Quant aux appartements loués, le Service des logements et gérances maintient un entretien minimum et s'occupe de la réfection de l'objet loué lors de changement de locataire.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Les divers études et projets sur lesquels les gens de la Division « Études & construction » ont travaillé durant l'année sont décrits brièvement ci-après.

Préavis N° 2006/19 « Réfection des adductions des eaux du Pays-d'Enhaut et de la source des Avants, réfection du groupe de turbinage et construction d'une usine d'ultrafiltration »

Après la décision du SIGE de se retirer de ce projet et l'acceptation du Canton de laisser **eauservice** construire seul cette usine d'ultrafiltration, la Division a tout mis en œuvre en début d'année pour accélérer ce chantier : un bureau d'ingénieurs civils a été mandaté, et des appels d'offres ont été lancés pour les travaux de terrassement et de construction en béton armé. Les travaux ont débuté le 5 septembre, et la construction a pu avancer rapidement grâce à une très bonne météo. A Noël, les 2^{ème} et 1^{er} sous-sols étaient terminés, ainsi qu'une partie de la dalle du rez. La construction se poursuivra en 2012 pour une mise en service prévue à la fin de l'automne.

Préavis N° 2005/86 « Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois »

Une grande partie des objets de ce préavis sont maintenant terminés. Durant l'année, la pose de la conduite Louve-Petite Croix a avancé par la mise en place du tronçon au nord de l'autoroute et le passage en pousse-tube sous l'autoroute.

Réservoir de Bois-clos

Après la mise en service du nouveau réservoir de la Montagne du Château, la transformation du réservoir de Vers-chez-les-Blanc et la mise en service de la conduite de refoulement entre les deux réservoirs (Vers-chez-les-Blanc et Montagne du Château), ainsi que les modifications apportées au réseau de distribution, le réservoir de Bois-Clos a pu être désaffecté et démolí car désormais vétuste et inutile.

Préavis N° 2005/44 « Rénovation et modification des installations du réservoir de Montétan - Demande de crédit » et 2009/46 « Demande de crédits complémentaires pour préavis N° 2005/44 Réservoir Montétan et préavis N° 1997/231 Moyens de production d'eau à Lutry »

Seules quelques petites finitions et retouches ont été effectuées en 2011. Ce préavis a été bouclé à la fin de l'année.

Usine de Bret

Concession d'exploitation

La nouvelle concession d'exploitation du lac de Bret, avec prise d'eau sur le Grenet, a été signée en milieu d'année. Elle avait été mise à l'enquête en 2010.

Etude de rénovations

Le projet d'étude de rénovation et modernisation des équipements de l'usine du lac de Bret s'est poursuivi cette année. L'ouverture d'un compte d'attente a été acceptée pour financer les mandats à tiers, entre autres pour optimiser l'utilisation d'ozone. Un préavis sera déposé en 2012 qui couvrira l'ensemble des travaux à entreprendre dans cette usine.

Préavis N° 2010/27 « Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et des automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »

Une installation pilote UF a été conçue en interne et partiellement réalisée par l'équipe de l'usine de Saint-Sulpice. De par sa conception, le pilote permettra de tester des modules de divers fournisseurs avec des types d'exploitations très variés. Après optimisation de chaque membrane sur l'eau du Léman, une première étape d'essais sera consacrée à l'usine de Lutry et permettra de déterminer s'il est possible de changer de type de membrane UF lors du renouvellement des modules. Ces essais servent aussi de base à l'étude de la nouvelle usine de Saint-Sulpice.

Entretien des cuves de stockage de l'eau

C'est un travail important qui occupe passablement le personnel des trois réseaux et des usines six à sept mois par an. Cette activité se déroule entre septembre et avril (période de plus faible consommation d'eau). Pendant cette période, chacune des cuves des réservoirs gérés par les trois réseaux (Centre, Jorat, Ouest) et celles des trois usines (Bret, Lutry, Saint-Sulpice), sont vidées, inspectées et nettoyées.

Ceci permet aux différents intervenants d'en vérifier l'état général (génie civil, équipement hydraulique, état sanitaire) et, le cas échéant, de procéder aux réparations ou modifications qui seraient nécessaires à leur bon fonctionnement.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau distribuée dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer que l'eau distribuée ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 6'800 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 21'130 analyses chimiques et 10'679 analyses bactériologiques.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2011 remplissent les conditions de qualité exigées par l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs) du 23 novembre 2005, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Toutefois, quelques non-conformités mineures ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement. En plus des contrôles de l'eau mise en distribution, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

Le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17025 et a passé cet examen sans problèmes.

DISTRIBUTION

Cinquante-trois chantiers ont été réalisés au cours de l'année, correspondant à la rénovation ou la réhabilitation d'un total de 11'100 mètres de conduites.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés s'élèvent à 9'706'000 francs. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (590'000 francs, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (290'000 francs), on atteint la somme de 10'586'000 francs.

La charge de travail est restée très importante cette année. Six auxiliaires ont été nécessaires pour renforcer les équipes de pose de conduites, qui sont extrêmement sollicitées et qui subissent toujours les effets de l'absence de longue durée de plusieurs collaborateurs (maladie, accident).

Le projet Axes forts, et plus particulièrement les incidences des PP2 (tram Renens-Malley), PP3 (Malley-Flon) et PP6 (BHNS Malley-St-François) sur les réseaux de distribution d'eau potable ont été étudiés et chiffrés en vue du dépôt du dossier aux autorités cantonales et fédérales pour l'obtention des subsides. Les incidences pour le réseau de distribution, en particulier sur tout le tracé du futur tram, sont très importantes, puisqu'il est prévu de déplacer les conduites sur la quasi-totalité du tracé.

Interventions d'urgence

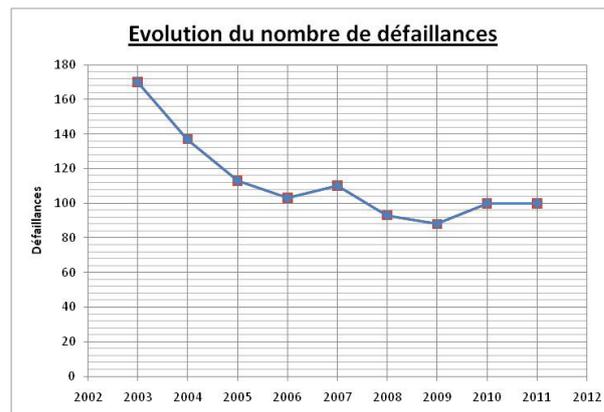
Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 259 reprises. Dans 150 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. Vingt-cinq appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, un des by-pass, neuf des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 13 des problèmes de qualité de l'eau, et 49 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau).

Du point de vue financier, 1'323'000 francs ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, 299'000 francs pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et 42'000 francs pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts suite à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à 436'000 francs.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 100 cas. On peut dire avec le recul que le nombre de ces événements est stabilisé à une

valeur raisonnable, et que cet indicateur révèle un état d'entretien du réseau correct.



Ecoute de réseau

L'équipe « Écoute de réseau », refondée en binôme dès janvier, a poursuivi l'activité de recherche de fuites sur l'ensemble des zones de pression.

L'auscultation d'environ 700 km de conduite, hors branchements, a mis en évidence l'existence de 107 fuites. Le rythme actuel des tournées permet de passer sur l'ensemble du réseau de distribution environ une fois par année. L'équipe a également été sollicitée par les équipes de réseaux pour la localisation précise de 42 ruptures traitées en urgence.

Suite à des essais comparatifs des performances du matériel de pré-localisation de plusieurs fournisseurs, 40 loggers de bruit sont venus compléter le parc d'appareils. 30 ont été installés en écoute fixe sur la partie dite sous-gare du réseau Centre.

En fin d'année, la société Hinni a effectué la première phase de déploiement du système LORNO pour la surveillance des fuites par écoute en continu. Ce système couvre maintenant la moitié de la zone de pression Calvaire. Ce système, en phase d'étalonnage, sera optimal dès début 2012 et permettra d'avoir une écoute en temps réel des fuites sur cette zone très dense du centre-ville.

Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4037 BH dont 2083 sont sur le territoire lausannois.

Cent-trente-six BH ont été standardisées, 37 nouvelles hydrantes ont été posées, 50 parties supérieures et sept parties inférieures ont été changées. Six-cent-six hydrantes ont été contrôlées, ce qui a entraîné 107 révisions importantes.

Matériel

Le marché des vannes de réseau a été relancé en collaboration avec les Services industriels de Genève. Trois lots ont été adjugés, en se basant sur les critères du prix, des caractéristiques techniques, du développement durable, de la durée de garantie et des délais de livraison. La société Wild a remporté le marché pour les trois lots.

Base de données réseaux (SIT)

La base de données Topobase 2 est mise à jour en continu lors de chaque chantier. Le logiciel commence à montrer quelques signes d'obsolescence, notamment au niveau de la structure des données et de la compatibilité avec Windows 7 (les postes avec Topobase ont dû res-

ter sur Windows XP). Le fournisseur Autodesk n'assume plus la maintenance, et il s'agit de réfléchir à une prochaine migration sur une nouvelle version de Topobase ou sur un logiciel concurrent.

PRODUCTION

La production annuelle 2011 est légèrement inférieure (0.3%) à celle de 2010 et supérieure à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 33.7 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le 22 août avec un volume de 126'700 m³.

Nouveaux équipements

En plus de sa mission d'exploitation et de maintenance des installations des usines de production et des stations de pompage et de désinfection, la Division « Production » apporta sa contribution à la fin de la réalisation des projets de construction de la Division « Études & construction » en participant aux travaux de montage des équipements aux réservoirs des Echerins et à la station de La Bressonne.

La Division « Production » effectue le montage du pilote d'ultrafiltration dans l'usine de Saint-Sulpice.

Travaux d'entretien et de maintenance

A la station de Petite-Croix, les installations de respiration des cuves ont été mises en conformité avec la pose d'une nouvelle canalisation avec filtre. Un déshumidificateur à adsorption fixe a été installé pour régulariser les problèmes de condensation.

A l'usine de Lutry, les 132 modules d'ultrafiltrations de la première des cinq lignes de traitement ont été changés après dix ans d'exploitation, et les vannes pneumatiques de cette même ligne ont été remplacées. La conduite de la désinfection finale a été renouvelée et sécurisée.

Aux stations de l'Orme, Petite-Croix, Sauvabelin, Crisier et Haute-Pierre, six unités de pompage ont été révisées partiellement (moteur) ou complètement (moteur et pompe) avec, sur certaines, le remplacement des démarreurs et des roulements.

L'électrolyseur de la station de St-Hippolyte a été mis hors service et remplacé par une unité de stockage de Javel 30 g (1'110 litres).

Centre d'exploitation

Dans le cadre de la rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret, les installations des usines de Bret, de Saint-Sulpice et de Lutry (Cegel) ont été mises en service en mode de test, c'est-à-dire en parallèle avec les systèmes actuels. Les documents détaillés pour le programme de gestion automatique des pompages sont en cours d'élaboration avec le fournisseur. Le remplacement des anciens systèmes d'acquisition de données a débuté et se poursuivra en 2012.

Suite à l'annonce par Swisscom de l'abandon des locations de lignes de transmission, une connexion de tous nos ouvrages au réseau RECOLTE est en cours avec la collaboration du Service d'organisation et d'informatique

ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN

La Division « Environnement & soutien » a été créée, afin de rassembler au sein d'une même unité une grande partie des activités de soutien ou liées à l'environnement.

Sources

Un des faits marquant de cette année a été un important déficit pluviométrique, d'où une production d'eau de sources en diminution.

Communication

Un guide pour la protection des eaux souterraines a été publié et diffusé par **eauservice**. Son but est d'informer et de sensibiliser les principaux acteurs (propriétaires, locataires, forestiers et agriculteurs) situés ou exerçant une activité en zone de protection, sur les moyens mis en œuvre pour protéger la qualité des eaux souterraines et sur leurs devoirs et restrictions.

Trois flyers pour les visites aux publics des galeries des Bornels, des Cases et de Pierre-Ozaire ont été réalisés.

Travaux

Sur l'adduction du Pays-d'Enhaut, la conduite reliant le captage des Becques et la chambre du Confluent inférieur a été remplacée par une conduite en fonte DN 150 sur une longueur d'environ 260 m. Elle datait des années 1900 et était obstruée.

L'instabilité de terrain située juste en aval du captage de Clos Ister Aval a été assainie. Cette instabilité est apparue suite aux travaux de remplacement de la conduite et de la vidange en 2009.

Pollutions

Suite à un purinage en zone S en amont des captages de Clos Ister Amont et Aval au Pays-d'Enhaut, il a été décidé de les détourner de mai à octobre ainsi que le captage de Mollien.

Procédure AEC

Dans le cadre de l'approvisionnement en cas de crise (AEC), 15 procédures ont été rédigées afin d'identifier pour chaque adduction les lieux de détournements et les instructions de travail pour la mise hors et en service du ou des captages suite à une pollution. L'adduction du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre doivent encore faire l'objet de deux procédures.

Contrats zone S

Quatre contrats de gestion des zones de protection avec versement d'une indemnité ont été signés par les agriculteurs exploitant sur l'adduction de Montaubion.

HACCP

eauservice a appliqué la méthode HACCP (analyses des risques et points de contrôle pour leur maîtrise) afin d'identifier et de prévenir les risques liés à la qualité de l'eau le plus tôt possible dans la chaîne de production et de distribution de l'eau potable.

Gestion des données

Un effort particulier a été mené cette année pour faire de l'Intranet la plateforme d'accès aux différentes données métier. Afin de mener à bien ce projet, tout l'Intranet a été migré sur une nouvelle plateforme mieux sécurisée et implémentant les dernières technologies en matière d'interface web.

Nouvelle interface de saisie des heures également pour répondre aux besoins du nouveau plan comptable MCH2.

Elaboration de divers outils de télérelevés dans le cadre du suivi des gros consommateurs et des communes alimentées en gros ainsi que pour le monitoring de la future usine de Saint-Sulpice.

Divers projets innovants en cours d'évaluation dans le domaine du relevé de données via un smartphone, du calcul de traçabilité de l'eau.

Qualité et environnement

Qualité

L'audit de recertification concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été relevée.

Un grand nombre de documents ont été mis à jour : 142 documents modifiés ou nouveaux ont été répertoriés. Il s'agit notamment de documents touchant à :

- la santé/sécurité (procédures d'urgence dans les usines, substances nocives) ;
- l'environnement (analyse environnementale, application de la méthode HACCP) ;
- la qualité ;
- les instructions de mise en et hors service d'adduction ;
- les principes de management ;
- la stratégie d'**eauservice** ;
- l'établissement de servitudes ;
- les raccordements des clients au réseau et la gestion des compteurs.

Les audits internes ont été réalisés par les neuf auditeurs internes et la sélection des unités à auditer s'est faite en commun. Les aspects significatifs relevés lors des audits seront présentés à la revue de direction. On dénombre 26 audits internes.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec la finalisation des processus :

- base de données « Demandes et réclamations clients » ;
- raccordements de bâtiments ;
- installations non-conformes ;
- gestion des cas RC ;
- gestion des relations externes « communes en gros et au détail » ;
- factures des fournisseurs ;
- gestion des hydrantes.

Environnement

Pour analyser et réduire ses impacts significatifs sur l'environnement, **eauservice** doit d'abord les connaître. En 2009, un document a été établi où sont inscrits les aspects environnementaux de ses activités et ceux qui ont ou peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement. Depuis lors, il est en constante amélioration et est passé en revue chaque année lors de la revue de direction.

Depuis cette année, le chapitre « Urgence environnementale » fait le lien vers les procédures de détournement des sources qui sont maintenant finalisées.

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée le 31 janvier. L'adéquation de cette législation avec les activités du service se poursuit selon les priorités.

Santé et Sécurité

D'une façon générale, le nombre d'accidents professionnels (AP) a nettement diminué entre 2010 et 2011, passant de cinq à deux. Le nombre d'accidents professionnels bagatelle (APB) a lui par contre augmenté, passant de huit à onze. En ce qui concerne les accidents non-professionnels, on constate la tendance inverse : les accidents non-professionnels bagatelle (ANPB) ont diminué (huit pour 2011 contre douze en 2010) tandis que les accidents non-professionnels (ANP) ont eux augmenté, passant de six à neuf pour l'année 2011. Un effort de prévention et de sensibilisation doit être fait au niveau des accidents professionnels bagatelle.

La Commission Santé Sécurité (CSS) regroupant la coordinatrice et les délégués sécurité s'est réunie deux fois. Le nouveau système mis en place en 2010 porte ses fruits ; la motivation et le professionnalisme sont présents. La communication entre la coordinatrice et les délégués est efficace, et un rapport de confiance s'est établi. Cela se remarque dans le bon avancement des projets et dans le taux de participation aux formations santé-sécurité organisées par la coordinatrice santé-sécurité.

Formation Santé Sécurité

Les formations ci-après ont été suivies :

- 23 personnes ont suivi le cours « Sécurité générale - module 1 » ; ce cours a été donné par la coordinatrice santé-sécurité à tous les nouveaux collaborateurs, stagiaires et intérimaires compris. Il permet de sensibiliser les nouveaux à la politique santé et sécurité d'**eauservice**, quels sont les objectifs, les obligations et les attentes en la matière. A la fin de cette formation, les collaborateurs signent un document attestant par là qu'ils ont compris leurs devoirs et obligations et qu'ils s'engagent à respecter les consignes sécurité définies par **eauservice**.
- 17 personnes ont participé à la formation sur l'utilisation de l'appareil de détection de gaz et oxygène Altair 4, donnée par la maison MSA. Cette formation a été suivie par des collaborateurs des trois réseaux, du laboratoire, du Bureau d'études des réseaux, de la Division « Clients & ressources » ou encore de « Corrélations/ bornes hydratantes » et « Environnement & soutien ». Elle visait à informer par une partie théorique suivie d'une partie pratique, sur le fonctionnement de cet appareil, les mesures qu'il permet d'effectuer, afin d'optimiser et rendre systématique son utilisation lorsqu'on se rend dans un espace confiné.
- Six personnes ont suivi le cours de base « Travaux en Hauteur », dispensé par la maison Altimum à Palézieux. Le but de cette formation était de pouvoir acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation sûre des EPI lors d'un travail en hauteur. Les objectifs visés étaient d'effectuer le travail en sécurité, de réduire le risque de chute et de prendre connaissance des normes et des exigences légales.
- Neuf personnes ont suivi la formation sur le « Transport de marchandises dangereuses » donnée par l'ASTAG, dans le but de transporter de la Javel 13-14% en sécurité et en respectant les exigences légales.
- 82 personnes ont participé aux trois demi-journées santé sur le thème de l'alimentation au travail. Données par un spécialiste de la micro-nutrition et entraîneur de sportifs, ces demi-journées ludiques et interactives ont

permis de mettre en avant comment mieux manger, simplement, pour être en forme toute la journée, et comment compléter le sandwich de midi.

- Tous les collaborateurs des trois réseaux ont été personnellement suivi dans le cadre du programme « Réveil Musculaire ». Après une phase test en 2009-2010 sur les collaborateurs du réseau ouest, le programme a été étendu au réseau centre puis réseau Jorat. En moyenne, les collaborateurs pratiquent les exercices trois matins par semaine. De nouveaux exercices vont être amenés dès 2012, afin de renouveler la motivation à cet échauffement. La question se pose de savoir si ce programme sera étendu aux collaborateurs des usines.
- 33 personnes ont participé aux ateliers mis sur pied par la Ville dans le cadre de la campagne « Lausanne sans TMS ».

Projets sécurité résolus en 2011

• *Projet Radon*

En 2010, des mesures de Radon-222 ont été effectuées en collaboration avec l'Institut de radio-physique de Lausanne. Des valeurs élevées de ce paramètre ont été relevées dans certains ouvrages. Suite à ces résultats, la Suva nous a demandé d'effectuer des mesures des taux de Radon dans différents ouvrages à risques. Ces mesures ont été faites courant de l'année. Six collaborateurs ont porté pendant trois mois des dosimètres de poche afin de mesurer les concentrations de gaz Radon à laquelle ils sont exposés, en moyenne par horaire mensuel de travail. Les résultats pour nos trois réseaux se situent entre 418 à 1374 Becquerel par mètre cube (Bq/m³). La concentration limite de gaz Radon en moyenne par horaire mensuel de travail est de 3000 Becquerel par mètre cube (Bq/m³). Cette limite n'est donc pas dépassée. La loi risquant d'être prochainement modifiée, avec un abaissement de la valeur limite, une campagne de mesure sera réalisée en temps voulu, afin de savoir si le Service répond toujours aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur la radioprotection (ORaP).

• *Renouvellement pharmacie*

Toutes les pharmacies fixes des locaux administratifs, des usines et des réseaux ont été vérifiées. Le contenu passé de date a été jeté et du matériel a été recommandé. Cette démarche sera effectuée chaque année.

• *Sécurité des flottateurs à l'usine de Bret*

Lors de la visite d'usine débouchant sur l'audit de sécurité, plusieurs carences ont été détectées au niveau de la sécurité des exploitants. Un programme partiel a été établi et la première étape a été réalisée, à savoir la mise en conformité des abords des quatre bassins de flottation (bâtiment 1, rez de chaussée, halle des flottateurs-préfiltres).

• *Vannes dans l'usine de Lutry*

L'accès à une dernière vanne, au-dessus d'une descente d'escalier, a été sécurisé à l'aide d'une barrière amovible et d'un caillebotis.

• *Vasques d'eau brute de Saint-Sulpice*

Des échelles sécurisées ont été installées dans les vasques d'eau brute de l'usine afin de pouvoir effectuer les nettoyages des vasques en toute sécurité.

Communication, Plan directeur et indicateurs

En tant que distributeur d'eau, **eauservice** est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, de novembre 2005. Cette année, comme chaque année, une information a été donnée aux communes alimentées au détail et à celles alimentées en gros. Pour Lausanne, cette information a été réalisée par l'intermédiaire d'un tout-ménage distribuée à tous nos consommateurs.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars nous a permis de communiquer sur le thème de l'eau à l'aide d'une manifestation sous forme d'une exposition temporaire à la station m1 Flon, dans le hall principal, par l'intermédiaire de panneaux suspendus. Cet événement a été organisé par **eauservice** et le Service de l'assainissement. Le 22 mars, un stand d'information présentant les activités des deux Services a également été mis en place.

En collaboration avec la SSIGE, le Service a fait réaliser, en mai, un sondage sur l'image de l'eau potable dans la région lausannoise.

Au mois de juillet, **eauservice** a participé à la Gymnaestrada par la mise à disposition de gourdes biodégradables, avec le logo du Service, pour encourager les participants à boire notre eau potable. **eauservice** a également mis à disposition des fontaines à eau sur les différentes places de rassemblement, signalées par des drapeaux aux couleurs du Service.

Ces mêmes fontaines à eau ont été mises à disposition lors de l'exposition Elemo organisée par l'EPFL à Ouchy.

En septembre, **eauservice** a également collaboré à la campagne de sensibilisation de SPADOM dans le cadre du Comptoir suisse sur le thème « L'eau et la forêt ».

Solidarité internationale eau

En décembre 2008, le Conseil communal a adopté la proposition de la Municipalité d'engager un centime par mètre cube d'eau vendu aux Lausannois pour participer à des actions de solidarité dans le domaine de l'eau. Lausanne s'est vu décerner le label de « Commune solidaire pour l'eau ». Elle s'est engagée en 2009 dans un partenariat avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN), capitale de la Mauritanie. Les communes de Fribourg, Martigny, Pully, Morges, Lutry, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Colderio au Tessin, Cossonay, Attalens, Charraz, Jouxkens-Mézery, Villaz St-Pierre, La Chaux et récemment Nyon se sont jointes à cet élan de solidarité.

L'année 2011 a permis de finaliser certaines activités du « Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau » débuté en octobre 2009, notamment :

- le raccordement des **trois nouvelles bornes fontaines** construites sur le réseau de **1.8 km** posé en 2010 dans le quartier de Ryiad ;
- un troisième **camion** nécessaire à la distribution de l'eau dans les quartiers dépourvus de réseau a été acheté en Suisse et envoyé par bateau à Nouakchott pour permettre de distribuer de plus grands volumes d'eau à un prix abordable dans les quartiers les plus pauvres de la capitale ;
- après la sélection par la CUN de dix bornes fontaines insalubres, un bureau d'étude a été mandaté pour effectuer un diagnostic de celles-ci. **Cinq de ces bornes ont été réhabilitées** ;

- les charretiers et les gérants des points d'eau ont reçus des **formations** sur l'hygiène et le respect des réglementations liées à l'eau par deux ONGs spécialisées dans ce domaine.

Un film de sept minutes « De l'eau à Nouakchott » a été élaboré par la maison des cinéastes. Il traite de la situation de l'eau à Nouakchott et des activités menées dans le cadre du partenariat.

Pour visionner le film : www.lausanne.ch/eauservice > rubrique Solidarité Eau, dernières nouvelles.

Un nouveau projet ambitieux

Un deuxième projet intitulé « Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau » (PCAE) a été mis sur pied cette année. Il est prévu de poursuivre et renforcer l'action entreprise en améliorant l'accès à l'eau des populations défavorisées de Nouakchott. Aussi, des activités plus importantes et un budget plus conséquent de 1,3 million de francs. D'une durée de trois ans, ce projet a débuté en novembre, et prévoit notamment les activités suivantes : l'extension du réseau d'eau d'environ trente kilomètres, la construction de quinze bornes fontaines, le lancement d'un fonds de microcrédit pour permettre l'acquisition d'un branchement privé, une campagne de sensibilisation sur les ques-

tions liées à l'eau, et la diffusion de bonnes pratiques en matière d'assainissement.

Regroupement des forces pour plus d'impact

Initié et géré par Lausanne, ce partenariat a séduit d'autres communes, car il valorise sur le long terme les compétences de chacun et constitue un enrichissement du personnel tant en Suisse qu'en Mauritanie. Les communes de Fribourg, Nyon, Martigny, Pully, Morges, Lutry, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Coldrerio, Cossonay, Attalens, Charrat, Jouxens-Mézery, Villaz-St-Pierre et La Chaux se sont ainsi associées au projet géré par Lausanne. Elles s'engagent également à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. C'est une occasion rêvée pour ces communes de sensibiliser leurs habitants à la problématique de l'eau et à la qualité des services dont ils bénéficient. En 2011, le projet comptait 15 autres communes cofinanceuses du projet. La Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) et la région d'Ile-de-France injectent également des fonds dans ce projet.

Pour plus d'informations : www.solidariteausuisse.ch et www.lausanne.ch/eauservice section « solidarité eau ».